

DIJONMAG

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE DIJON

SEPTEMBRE 2019 • N° 327

www.dijon.fr

P. 6 | ÇA C'EST DIJON
REPRENDRE EN DOUCEUR

P. 18 | MA VILLE EST CHOUETTE
LE GRAND DEJ
PLUS ÉCORESPONSABLE

Dijon, ville de patrimoine(s)

P. 10

PASSERELLE DE NUIT

La passerelle du Jardin des sciences, qui reliera la Cité internationale de la gastronomie et du vin aux quartiers sud et à la gare, est arrivée à bon port par une belle nuit de juillet. Vincent Arbelet, photographe, a capturé cet instant de livraison nocturne. Permettant un meilleur accès aux personnes à mobilité réduite et le développement des modes doux de déplacement, cet aménagement ouvre aussi une autre perspective sur la ville.



Dijon, ville de patrimoine(s)

Initiées en 1984 par Jack Lang alors ministre de la Culture, les Journées du patrimoine ont aujourd'hui essaimé dans plus de 50 pays sous une forme ou une autre. C'est en 1991 que l'Europe s'est emparée de ces journées dont le succès ne se dément pas.

Chaque année autour d'un thème – en 2019, « arts et divertissements » –, le temps d'un week-end, les Journées européennes du patrimoine nous invitent à découvrir et redécouvrir Dijon sous un jour particulier. Dijon est une ville riche d'une histoire et d'une culture exceptionnelles. Ce passé nous offre un cadre magnifique, héritage commun qu'il nous faut à la fois protéger et rendre vivant.

Même lorsque nous pensons connaître par cœur les lieux de nos chemins du quotidien, une lumière, un bruit peut tout changer, ou simplement le fait de prendre le temps de regarder ce à quoi nous portons habituellement trop peu d'attention.

À Dijon, la beauté s'expose largement sous nos yeux. Mais elle se cache aussi dans les cours intérieures, dans le reflet des tuiles vernissées ou dans les jardins. Les nombreux hôtels particuliers du centre-ville en sont l'illustration parfaite.

Le patrimoine, en réalité, dépasse aujourd'hui les vieilles pierres, comme le suggère le thème 2019 autour des arts et des divertissements. Déguster un bon repas ou un verre de vin, assister à un spectacle, comprendre l'architecture d'un édifice où l'on vient habituellement soutenir une équipe sportive... notre patrimoine est vaste et précieux. Le connaître et le valoriser construit notre culture et notre identité.

Septembre est également le temps de la rentrée scolaire. Le rythme plus relâché des vacances d'été s'éloigne. On prend de bonnes résolutions, pour soi-même, pour sa famille. Avant d'être un nouveau départ, c'est d'abord un aboutissement, celui de la préparation des services municipaux, des entreprises qui travaillent aux rénovations nécessaires, et des professeurs des écoles pour que tout soit prêt le jour J et que les enfants puissent travailler dans de bonnes conditions. Bonne rentrée à tous.

Le Maire de Dijon

PROCHAIN CONSEIL
MUNICIPAL

LUNDI 23 SEPTEMBRE
À 18H30

SALLE DE FLORE
À L'HÔTEL DE VILLE,
EN DIRECT
SUR DIJON.FR ET
SUR LA PAGE FACEBOOK
« VILLE DE DIJON »

PROCHAIN CONSEIL
MÉTROPOLITAIN
JEUDI 26 SEPTEMBRE
À 18H30

40, AVENUE DU DRAPEAU
ET EN DIRECT SUR
METROPOLE-DIJON.FR

SOMMAIRE

ÇA C'EST DIJON !

06 Reprendre en douceur
pages spéciales

GRAND FORMAT

10 Dijon, ville de patrimoine(s)

MA VILLE EST CHOUETTE

18 Le Grand Dej plus écoresponsable

22 La mobilité, clé du bien vieillir

CULTURES

30 Inscrire la danse dans les espaces de vie

SPORTS

36 Une rentrée sportive très attendue

Service communication | Hôtel de ville 21000 Dijon
03 80 74 52 52 | dijonmag@ville-dijon.fr | www.dijon.fr

Magazine édité par la ville de Dijon - DIJON MAG N° 327 SEPTEMBRE 2019

Directeur de publication : François Rebsamen
Directeurs de la rédaction : Isabelle Elzière et Marc Farré
Directrice adjointe : Chrystel Skowron
Rédactrice en chef : Aude Moulin
Secrétaire de rédaction : Camille Soligo
Ont collaboré : Patrice Bouillot, Bertrand Carlier, Aurélien Genest, Xavier Grizot, Patrick Lebas, Déborah Lévy, Claire Lorentz-Augier, Antonin Tabard.
Crédits photos : Ville de Dijon, Ludovic Charron, Philippe Bornier, Aymeric Laloux - Couverture, deux de couverture Vincent Arbelet
P 14 Patrick Lebas / archives municipales
P 30-31 CDCN Josefina Tomasi - Roxanne Gauthier photographe
P 32 musée des Beaux-Arts, direction des musées. F.Jay
P 33 Floriane Cottet, crédit Studioregard
Conception et réalisation : tempsRéel, Dijon - Impression : Léonce Deprez
Distribution : Adrexo - Tiré à 92 000 exemplaires
Imprimé sur papier PEFC - Ne pas jeter sur la voie publique
Équivalent coût unitaire du magazine par habitant 0,35 €
Dépôt légal : 3^e trimestre 2019 - N° ISSN : 0767-8797

Retrouvez l'actualité au quotidien de la ville de Dijon
sur Facebook et Twitter



Conseil municipal des enfants

3 juillet

Début juillet, les enfants du conseil municipal se sont réunis en plénière pour échanger sur les projets réalisés pendant l'année. Collecte solidaire de jouets, campagne de lutte contre les discriminations, nettoyages citoyens... les petits ne manquent pas de grandes idées !



Renforcer les échanges économiques avec les états arabes

11 juillet

Dijon a accueilli 16 ambassadeurs des pays membres de la Ligue arabe : Maroc, Mauritanie, Koweït, Liban, Libye, Yémen, Comores, Palestine, Algérie, Soudan, Arabie Saoudite, Émirats Arabes Unis, Omane et Tunisie. Leur présence témoigne de l'attractivité de la métropole et de ses entreprises qui rayonnent à l'international.



Scannez-moi !



DIJONMAG

Lisez *Dijon Mag* sur dijon.fr

disponible aussi en lecture numérique

→ <http://mag.dijon.fr>





Clinique Sainte-Marthe : pose de la première pierre

27 juin

Les travaux de restructuration de l'ancienne clinique Sainte-Marthe sont lancés en septembre. L'habitat haut de gamme côtoiera les logements dédiés aux étudiants, aux jeunes actifs ainsi qu'une résidence pour seniors et des locaux professionnels, soit 212 logements au total.



Hommage à Pierre Lévêque

29 juin

Un hommage sous forme de table ronde a été rendu à Pierre Lévêque, ancien professeur d'histoire à l'université de Bourgogne, spécialiste des forces politiques en France, en présence de plusieurs personnalités, dont les historiens Jean Vigreux, Jacqueline Lalouette, Jean-François Chanet et Jean-Marc Berlière.



Sur un air national

13 et 14 juillet

Les festivités du 14 juillet se sont déroulées en deux temps. Le 13, un défilé cours Général de Gaulle en présence des autorités civiles et militaires, s'est prolongé par la revue des troupes à pied, dans les airs et motorisées. Le 14, le feu d'artifice a été tiré depuis le lac Kir a émerveillé des milliers de spectateurs.



Garçon la note

Tout l'été

Musique, terrasses, détente et convivialité ont rythmé la 10^e édition du festival Garçon la note. Trente concerts ont été proposés dans la ville.

BIEN PRÉPARER SA RENTRÉE



Crèches, écoles : la ville accompagne les familles lors de la rentrée, ce moment particulier qui peut susciter émotion et fébrilité.

Jordan entre en CP. Demain, il fait le grand saut. Chaque année, le rendez-vous des parents et des enfants devant les écoles le jour de la rentrée bat son plein. Joie pour les uns de retrouver les copains, anxiété pour d'autres, mais à chaque fois, une nouvelle aventure pour tous.

Une rentrée préparée

Donner aux 10 300 écoliers dijonnais les meilleures chances de réussite, c'est d'abord leur offrir des conditions optimales d'apprentissage. 10 millions d'euros ont déjà été investis dans la construction et la rénovation des groupes, restaurants scolaires et centres de loisirs. Préparer la rentrée revient également à faciliter les démarches administratives des parents en amont : « *La dématérialisation des pré-inscriptions aux crèches, aux écoles et à la restauration scolaire sur le site internet de la ville fait gagner du temps* », explique Célia, maman de Livia, 2 ans, et de Léo, 7 ans.

Profiter de l'offre périscolaire

La ville organise gratuitement des temps d'accueil périscolaires où la découverte du sport côtoie des ateliers lecture ou encore de l'aide aux devoirs. 1 700 petits Dijonnais en bénéficient chaque année. Un imprévu de dernière minute ? Pas de panique, les enfants peuvent être accueillis en périscolaire sans réservation préalable. Il est cependant nécessaire de constituer ou de mettre à jour le dossier famille ainsi qu'une fiche sanitaire via le site internet de la ville.

dijon.fr - Onglet Dijon au quotidien, rubrique Enfance et petite enfance

Des activités à des tarifs adaptés

La collectivité propose également plusieurs dispositifs sportifs et culturels dans les différents quartiers de la ville, et ce, dès l'âge de 3 ans. La tarification de ces activités est fonction de vos ressources. Le dispositif Dijon Sport Découverte invite à pratiquer plus de 40 activités sur le temps périscolaire dans les différents quartiers de la ville.

dijon.fr ou 03 80 74 51 51

Renouveler ses titres de transport



Vous vous déplacez en bus, en tram ou à vélo ? La rentrée rime avec le renouvellement des abonnements. Pour lutter contre le réchauffement climatique, la ville développe les transports doux : en commun (avec 2 lignes de tram, 5 lignes et 13 lignes de bus) ou à vélo (plus de 100 km d'aménagements cyclables, 800 vélos louables dans 40 stations), à un tarif évolutif en fonction de vos revenus. Tous les étudiants boursiers bénéficieront cette année d'un tarif réduit de 50 % du pass Divia 18-25 ans, soit 15 € par mois au lieu de 30 €.

Divia.fr

EN BREF

Bien grandir

La vie des enfants se partage aujourd'hui entre différents lieux et personnes : l'école, les parents, l'accueil périscolaire, le restaurant scolaire, l'assistante maternelle, le centre de loisirs, les loisirs. Retrouvez toutes les informations sur dijon.fr, pour aborder la rentrée 2019-2020 en toute sérénité.

LES BONNES RÉSOLUTIONS

On va au musée

Mondialement réputé, entre autres, pour les tombeaux des ducs des Bourgogne, le musée des Beaux-Arts de Dijon, parmi les plus beaux de France, présente une impressionnante collection d'œuvres, de l'Antiquité au XXI^e siècle. L'entrée est gratuite, comme celles des musées archéologique, d'Art sacré, de la Vie bourguignonne ou encore du muséum d'Histoire naturelle. Les bibliothèques municipales sont elles aussi gratuites. La culture est accessible à tous, ce serait dommage de s'en priver.

musees.dijon.fr

On s'abonne à une saison culturelle

Le Théâtre Dijon Bourgogne, centre dramatique national, enchaîne les représentations de qualité de septembre jusqu'au temps fort annuel, le festival Théâtre en Mai.

tdb-cdn.com

Opéra, musique lyrique, classique, baroque, danse mais aussi jeune public... Pour sa saison 2019-2020, l'Opéra de Dijon a programmé une cinquantaine de spectacles.

opera-dijon.fr

Salle incontournable pour les amateurs de musiques actuelles, La Vapeur propose la Carte Vapeur, qui donne accès à des réductions, concerts gratuits et autres bons plans.

lavapeur.com

On savoure

Parce qu'à Dijon, la gastronomie, c'est sacré, les établissements pour boire un verre on manger ne manquent pas. Savourez les spécialités bourguignonnes proposées par les restaurateurs ou laissez-vous tenter par une dégustation à l'une des tables gastronomiques. Retrouvez les adresses de brasseries et restaurants sur le site de l'Office de tourisme, qui vous guidera aussi vers les terrasses ou bars pour boire un verre entre amis.

destinationdijon.com

On se promène

Lac Kir, coulée verte, port du Canal, parcs, combes... Les itinéraires pour se mettre au vert, propices à la balade, sont nombreux à Dijon. On peut aussi se promener au fil des rues, en suivant, notamment, le parcours de la chouette (en vente à l'Office de tourisme), ou en recherchant les hôtels particuliers ou le patrimoine viticole.

dijon.fr - Onglet Sortir-bouger ou destinationdijon.com



Place Émile-Zola.



On s'informe à Dijon

→ Suivez l'actualité de la ville sur internet et sur les réseaux sociaux :

- dijon.fr
- metropole-dijon.fr
- facebook.com/villededijon
- twitter.com/dijon (dans vos tweets, taguez-nous : @dijon)
- linkedin.com/company/ville-de-dijon
- instagram.com/villededijon

→ **Abonnez-vous aux newsletters** thématiques (inscrivez-vous sur dijon.fr)

→ **Retrouvez vos magazines** en ligne et dans votre boîte aux lettres

Dijon Mag tous les mois et Dijon métropole tous les trimestres (également sur dijon.fr et metropole-dijon.fr). Si vous ne recevez pas le magazine, signalez le à dijonmag@ville-dijon.fr.

→ **Surveillez les 26 journaux électroniques d'information** répartis dans la ville.

Les conseils municipaux et métropolitains sont publics et retransmis en direct, sur la page Facebook de la ville de Dijon (conseil municipal) et sur le site metropole-dijon.fr (conseil métropolitain).

DIJON VILLE D'EXPÉRIENCES

La ville est remplie de possibilités pour un nouvel arrivant comme pour un Dijonnais de longue date. Bon à savoir.



La journée des nouveaux arrivants est organisée à l'hôtel de ville le 5 octobre.

« **S**'intégrer, cela prend du temps », témoigne Anne, 30 ans, qui s'est installée à Dijon pour le travail. Il n'est pas toujours simple d'arriver dans une ville où on ne connaît personne ou de sortir de son cercle habituel d'amis. « Pour faire des rencontres, j'ai guetté des sorties sur internet, mais il n'est pas toujours facile de franchir le cap. » Si vous êtes comme Anne, voici quelques idées pour créer du lien.

Je viens d'arriver à Dijon

La matinée du 5 octobre vous attend. Outre des stands dédiés à chaque quartier, vous rencontrerez différents acteurs de la vie quotidienne, des responsables de structures, des associations de quartier et des services de la collectivité.

Rendez-vous à l'hôtel de ville, le 5 octobre, de 9h à 13h

Je rejoins un réseau

En plus des nombreuses associations dijonnaises que vous découvrirez à l'occasion du Grand Dej (lire p18) le 15 septembre, vous pouvez proposer une aide limitée dans le temps via des plateformes en ligne comme Diffuz. Les associations y déposent leurs projets et sollicitent un appui le temps d'une journée maximum. diffuz.com

« Elle-s à Dijon », nouveau réseau, invite les femmes à partager, à s'entraider et à mener des actions qui ont du sens. Déjeuners, cocktails et soirées thématiques, soyez moins seule pour vous lancer dans la création d'entreprise, le défi sportif, l'engagement associatif ou la performance artistique. elles-a-dijon.fr

Je jardine avec mes voisins

À la fois lieux d'échange, de lien social et de culture de la terre, les jardins partagés se développent depuis 2010 dans la ville, qui en compte plus d'une dizaine. Impulsés par les commissions de quartier, donc nés à l'initiative des habitants, ils rassemblent les amoureux de jardinage aux quatre coins de la ville et sont accessibles à tous moyennant une adhésion modeste. Ils sont souvent associés aux sites de compostage. Bourroches, Toison-d'Or, Centre-ville, Grésilles, Fontaine-d'Ouche, Canal. Où que vous habitiez, il y a forcément des bons « plants » près de chez vous.

www.dijon.fr - Onglet « Dijon au quotidien », rubrique « Eco-citoyenneté » puis « Jardins partagés »

60 MINUTES POUR SAUVER SA PEAU

Vous entrez dans la forêt enchantée. Vous avez une heure, pas plus, pour en sortir. Mais avant cela, il faudra résoudre des énigmes, fabriquer des potions, utiliser votre logique, votre sens de l'observation, avec une bonne dose d'adrénaline.

Quinze salles à Dijon

Les escape-game ont fleuri ces dernières années à Dijon, qui compte une quinzaine de salles sur divers thèmes. Au Défi des Ducs, la Magie Noire vous transporte dans une ambiance fantastique et, sans être effrayante, promet quelques frissons. Ceux qui y ont goûté attendent avec impatience les deux prochaines salles du Défi des Ducs qui ouvrent à la rentrée. La première, Monuments Men, situera l'action à Dijon pendant la Seconde Guerre mondiale. Il faudra sauver de l'envahisseur les œuvres du musée des Beaux-Arts. La deuxième sera tournée vers l'époque des ducs de Bourgogne et l'enceinte gallo-romaine de la ville, le castrum. Ces nouvelles escape-game ont été conçues par Arnaud Genin, créateur de la société Play Escape, en collaboration avec Clément Lassus-Minvielle, archéologue local.



Le Défi des Ducs - Hôtel des Ducs, 5, rue Lamonnoye
07 68 52 97 41 - ledefidesducs.com



Deux salles ouvrent à la rentrée au Défi des Ducs, escape-game dijonnais.

DES ATELIERS D'ÉCRITURE POUR LIBÉRER SA PLUME



Un papier, un stylo. Un thème et quelques contraintes. C'est le moment de laisser libre cours à son inspiration. « *L'objectif est de libérer son écriture* », explique Nina Boulehouat, membre du Cri de la Plume, qui anime depuis quatre ans des ateliers réguliers à la bibliothèque Mansart, en alternance avec Philippe Anginot, animateur aux Ateliers de la Sardine éblouie. « *À la fin de chaque exercice, on consacre un temps à la lecture. Les participants partagent leurs écrits. Ils sont curieux d'écouter ce que les autres ont imaginé sur le même thème qu'eux.* »

De 13 à plus de 80 ans

L'esprit de partage se retrouve parfois dans l'énoncé (« On écrit à deux, ou avec les mots des autres »), mais les exercices sont variés et basés sur divers supports : piocher un mot dans un livre au hasard, écrire un haïku, travailler autour d'une image. Les participants – une dizaine au maximum – ont de 13 à plus de 80 ans et sont en général avides de découverte. Certains y prennent goût et approfondissent en s'inscrivant à des ateliers plus réguliers proposés par le Cri de la Plume à la MJC de Montchapet par exemple.

Venez jouer avec les mots

Vous aimez écrire ou souhaitez essayer ?

Vous avez le goût des mots, envie de les manipuler, de les tordre, de jouer avec la langue pour raconter une histoire, des sentiments, des rêves ?

Ateliers d'écriture créative, samedis 14 septembre et 12 octobre, de 14h à 16h, à la bibliothèque Mansart. À partir de 13 ans. Gratuit. Réservation conseillée, nombre de places limité.

Bibliothèque Mansart,
2, boulevard Mansart,
03 80 48 80 50.



L'Auditorium ouvre au public pendant les Journées européennes du patrimoine.



PLACE AUX ARTS ET AUX DIVERTISSEMENTS

Les Journées européennes du patrimoine, samedi 21 et dimanche 22 septembre, **permettent de (re)découvrir la richesse du patrimoine dijonnais**. Cette année, l'événement met à l'honneur les arts et les divertissements.

La 36^e édition des Journées européennes du patrimoine met à l'honneur dans toute l'Europe le thème « Arts et divertissements ». À Dijon, labellisée « ville d'art et d'histoire » en 2009, le patrimoine des arts et du spectacle est très présent. Théâtres, opéra, musées, complexes sportifs vous ouvrent leurs portes.

À bicyclette

Dix kilomètres de balade à vélo à travers Dijon pour découvrir des lieux de spectacle, de culture et de sport, historiques ou contemporains, ça vous tente ? Cette promenade, organisée par l'association Ensemble à vélo dans l'agglomération dijonnaise, vous conduit sur les traces d'un patrimoine disparu, comme les cirques de la rue de Tivoli et de la place Wilson, mais aussi dans des lieux vivants comme le cinéma Darcy, le Grand Théâtre ou le Palais des Sports.



Le samedi à 14h30, le dimanche à 10h. Durée : 2h30.

Réservation et renseignements : 03 80 48 85 26 ou patrimoine@ville-dijon.fr

Notre top 3 des visites autour du thème « Arts et divertissements »

1. AUDITORIUM

Érigé en pont sur le boulevard de Champagne, l'auditorium, œuvre de l'agence d'architecture américaine Architectonica, est inauguré en 1998.

L'ouvrage comporte une salle de spectacles de 1 600 places.

Dimanche, de 10 à 17h : visites guidées à la découverte de l'Auditorium, de son architecture, des coulisses de l'Opéra et des secrets de son acoustique exceptionnelle.

11, boulevard de Verdun.
opera-dijon.fr

2. MUSÉE DE LA VIE BOURGUIGNONNE

Le musée de la Vie bourguignonne présente une collection d'ethnographie régionale dédiée à la vie rurale en Bourgogne à la fin du XIX^e siècle et à la vie quotidienne à Dijon de la fin du XVIII^e siècle à la Seconde Guerre mondiale.

Samedi et dimanche, à 15h : visite commentée « Les jouets d'autrefois » (durée : 20 min, rendez-vous à l'accueil).
Dimanche, de 14 à 18h : des jeux à partager. Entrez dans le jeu avec Jocade.

(Rendez-vous au 1^{er} étage, rue des Commerces).

Musée de la Vie bourguignonne,
17, rue Sainte-Anne : 03 80 48 80 90
dmp@ville-dijon.fr – www.musees.dijon.fr
Ouverture : samedi et dimanche de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

3. STADE GASTON-GÉRARD

Réalisé en 1933 et inauguré le 21 mai 1934 par le président de la République Albert Lebrun, le stade est conçu à l'emplacement de l'ancien parc du château de Montmusard.

Visitez les vestiaires, la salle de conférence de presse, les espaces VIP et la nouvelle tribune Caisse d'Épargne BFC.
Samedi de 14 à 17h : visites libres en continu.

Rue du Stade,
03 80 65 09 78,
www.dfco.fr



Retrouvez le programme des Journées européennes du patrimoine 2019 sur www.journeesdupatrimoine.fr et sur dijon.fr

LA VILLE AUX CENT HÔTELS PARTICULIERS

Le charme de Dijon se niche dans les cours de ses hôtels particuliers, rarement ouvertes au public. Venez les (re)découvrir à l'occasion des Journées européennes du patrimoine les 21 et 22 septembre.

De sa prestigieuse histoire, Dijon a tiré un patrimoine architectural hors du commun et d'une rare densité. Dans un secteur sauvegardé, labellisé « ville d'art et d'histoire », inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco au titre des Climats du vignoble de Bourgogne, se concentrent le palais des États, quelques trois mille maisons, près de 200 monuments historiques et plus de cent hôtels particuliers. Ces demeures sont apparues après l'installation du Parlement à Dijon en 1480, remplaçant progressivement les maisons médiévales à pans de bois. La noblesse parlementaire appréciait ces bâtisses en pierre, construites entre cour et jardin, ouvrant sur rue par des porches majestueux et souvent coiffés de toits en tuiles vernissées.



L'HÔTEL LEGOUZ DE GERLAND

rue Vauban, fut initialement élevé dans les années 1530. L'hôtel conserve de cette époque sa façade sur la rue Jean-Baptiste Liégeard. À partir de 1690, l'ensemble change de physionomie : une cour d'honneur ouvrant sur la rue Vauban est créée, s'inspirant des codes de l'architecture classique mise en œuvre pour le palais des États et la place Royale.

Ouverture :
samedi de 14h à 18h
dimanche de 10h à 12h
et de 14h à 18h

L'HÔTEL BOUHIER DE LANTENAY

rue de la Préfecture, a été construit en 1759 par Nicolas Lenoir pour Bénigne III Bouhier. Cet édifice, le plus grand hôtel particulier entre cour et jardin bâti à Dijon, est l'un des rares exemples néo-classiques de la ville. Siège de l'Intendance de Bourgogne en 1781, il accueille la préfecture depuis 1800.

Ouverture :
samedi et dimanche
de 14h à 18h



ET VOUS, QU'AIMERIEZ VISITER LORS DE CE WEEK-END ? _____

MARIE-THÉRÈSE

« Lors des Journées du patrimoine, les lieux qu'on ne prend pas toujours le temps de visiter nous ouvrent leurs portes : la chapelle des Élus, le palais de justice, la Maison Millière... »

STÉPHANE

« J'ai une préférence pour les lieux de débats où sont prises des décisions, qu'elles soient stratégiques ou non : le bureau du maire, la salle du conseil municipal, la cour de justice... »



L'HÔTEL CHAMBELLAN

rue des Forges, est un modèle du gothique flamboyant unique en France, avec ses hautes lucarnes passantes, sa galerie en bois délicatement ouvragée et un escalier à vis dont le pivot se termine par un petit jardinier sculpté. Merveille d'esthétique qui masque la nécessité technique : les branchages qui s'échappent de sa hotte sont les liernes (les nervures) de la voûte d'ogives.

Ouverture :
samedi de 14h à 18h
dimanche de 10h à 12h
et de 14h à 18h

L'HÔTEL DE VOGUÉ

rue de la Chouette, cité souvent comme le plus bel hôtel particulier français du XVII^e siècle. Sur rue, il s'annonce par la rutilance de ses toitures polychromes. Passé le porche sculpté de bossages, on découvre un portique aux trois arches ciselées d'une invraisemblable finesse dans une cour strictement ordonnée, sous le regard des têtes féminines sur serviettes qui ponctuent les frontons.

Ouverture :
samedi de 14h à 18h
dimanche de 10h à 12h
et de 14h à 18h



L'HÔTEL BRETAGNE DE BLANCEY

rue Berbisey, laisse apparaître la date de 1660 dans une lucarne du corps de logis principal. Elle atteste de la fin des travaux, ordonnés par Hugues Maire, maître ordinaire à la chambre des comptes. Malgré les diverses campagnes de construction successives, l'hôtel présente pourtant une réelle unité architecturale.

Ouverture :
samedi de 14h à 18h
dimanche de 10h à 12h
et de 14h à 18h



SOPHIE ET EMMA

« Il y a tellement de choses à voir à Dijon. C'est difficile de faire un choix. Avec ma fille, nous aimerions découvrir les salles du palais des ducs, le bureau du maire, mais aussi les bureaux de la ville qui sont situés au sein de l'Hôtel de Vogüé. »

LAURE

« Les cours des hôtels particuliers sont des endroits mystérieux, cachés un peu partout dans le centre-ville. Il y a d'autres bâtiments historiques superbes comme la bibliothèque de Dijon. »

ARCHIVES MUNICIPALES

PLONGÉE DANS LA PETITE ET LA GRANDE HISTOIRE

Bibliothèques et archives municipales conservent des trésors manuscrits, documents imprimés ou iconographiques accessibles à tous, qui témoignent du prestigieux passé de Dijon et de la Bourgogne.

Louise voulait en savoir plus sur son grand-père Marius, mort pendant la Première Guerre mondiale. Pour trouver des réponses à ses questions, elle s'est rendue aux archives municipales de Dijon, l'une des plus vieilles institutions de la ville, qui possèdent une base interactive des soldats dijonnais morts pendant la Grande Guerre. Avec le nom de son grand-père, elle a pu connaître son lieu de naissance, sa profession, et même retrouver des photos de lui. Comme elle, tous les citoyens peuvent avoir librement accès aux documents conservés en ces murs.

Plus de 9 kilomètres de fichiers

Les archives sont nées pour sauvegarder les actes du conseil échevinal. Depuis le XII^e siècle, avec la charte de commune qui formalise la création d'une commune en 1187, les archives sont placées sous la responsabilité du vicomte-mayeur, puis du maire. Dès le XVIII^e siècle, un poste d'archiviste est créé à Dijon, à l'instar des autres grandes villes du royaume. Préservés avec soin au cours des siècles, les documents d'archives n'ont pas fait l'objet de destruction lors d'incendie ou de guerres. L'établissement est ainsi remarquable par la qualité des documents qui y sont gardés puisque plus de 9 kilomètres de fichiers datés du XII^e au XXI^e siècles y sont classés. Ainsi, la ville de Dijon peut s'enorgueillir de détenir l'un des fonds d'archives les plus prestigieux de France en permettant aussi à Louise de trouver les réponses à ses questions.



Salle de lecture des archives municipales, 91, rue de la Liberté, ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Accès libre.

Pendant les JEP : dimanche 22, de 14h à 18h.



Charte de commune octroyée par le duc de Bourgogne aux habitants de Dijon, 1187 (référence du visuel : archives de la ville de Dijon, TC layette 2 cote 2) Le duc Hugues III concède aux habitants de Dijon le droit de se constituer en commune, c'est-à-dire d'élire un maire et des échevins. Il cède ses droits de basse justice et la perception des impôts en contrepartie d'une redevance annuelle de 500 marcs d'argent.

Sceau de la commune de Dijon, XIV^e siècle (référence du visuel : archives de la Ville de Dijon, TC, inv. 143)





Un « grand tour » de la bibliothèque patrimoniale et d'étude est organisé tous les mois.

EN BREF

Bientôt un parcours mémoriel

Certains noms de rue vous interpellent, mais vous ne savez plus à quel fait ils font référence ? À l'occasion de l'anniversaire de la Libération, le 11 septembre, Dijon lance son parcours mémoriel, tous conflits confondus, de la guerre de 1870 à l'Algérie en passant par les deux guerres mondiales. Ce chemin de mémoire, marqué par une signalétique, aidera à tout connaître des hommes, des femmes et des événements ayant marqué la ville pendant les guerres. Ce parcours, développé dans un premier temps dans le secteur du centre-ville et pour les conflits de 1870 et de la Seconde Guerre mondiale, sera étendu au fil des mois. Plaques, stèles, noms de rues et de places n'auront ainsi plus de secrets pour vous.

TOUS LES MOIS,

FAITES LE « GRAND TOUR » DE LA BIBLIOTHÈQUE PATRIMONIALE ET D'ÉTUDE

« **E**n 2013, lorsque nous avons terminé la rénovation, nous nous sommes rendus compte qu'il fallait absolument partager cela avec les visiteurs », explique Jean-Patrick Masson, adjoint délégué en charge du patrimoine. C'est ce qui a abouti à la création du « grand tour », une visite de la bibliothèque patrimoniale et d'étude et de ses prestigieuses salles historiques du XVII^e au XIX^e siècles organisée tous les mois, sur inscription. Sophie et sa fille Emma sont passionnées de livres et de patrimoine. Cette visite leur fait traverser les bâtiments de l'ancien collège des jésuites classé aux Monuments historiques. « *Je suis dans mon élément. Les collections de manuscrits, les odeurs de livres anciens... C'est extraordinaire de découvrir ces ouvrages historiques et de parcourir ces salles magnifiques.* » Le grand tour les emmène, notamment, dans la salle

des devises. Construite et décorée entre 1 654 et 1 657, l'ancienne bibliothèque des jésuites révèle un incroyable plafond à caissons peints réalisé par les maîtres menuisiers Claude Sambin et Michel Guillaume. C'est aujourd'hui un lieu de conservation d'une partie des fonds particuliers de la bibliothèque. Pendant les Journées européennes du patrimoine, huit « grands tours » sont proposés (six samedi, deux dimanche). Vous pourrez aussi découvrir l'exposition sur les Climats du vignoble de Bourgogne.



3/5, rue de l'École de Droit.

Ouverture : samedi de 11h à 18h
et dimanche de 14h à 18h.

CITÉ INTERNATIONALE DE LA GASTRONOMIE ET DU VIN

RETRACER L'HISTOIRE DE DIJON



L'implantation du Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (Ciap) au cœur de la Cité internationale de la gastronomie et du vin correspond à la vocation culturelle, patrimoniale et touristique du site.

Labellisée « Ville d'art et d'histoire » en 2009 par le ministère de la Culture, Dijon sensibilise à l'ensemble de ses patrimoines, des vestiges antiques à l'architecture contemporaine, en passant par la ville médiévale et les mutations du XIX^e siècle. Parmi les engagements liés à ce label de prestige, l'ouverture du Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (Ciap) de Dijon incarnera cette volonté de partage et de connaissance du territoire. Placé au sein de la Cité internationale de la gastronomie et du vin pour attirer les touristes, le Ciap proposera sur plus de 500 m² une exposition permanente – dont l'apothicaire de l'ancien hôpital qui retrouve ici une place de choix –, des expositions temporaires régulièrement renouvelées et un atelier pédagogique, principalement destiné au jeune public. Sans oublier un espace d'accueil touristique et numérique qui fournira aux visiteurs l'ensemble des informations nécessaires.

De l'hôpital général à la Cité internationale de la gastronomie et du vin

À l'ouverture du Ciap, une exposition temporaire retracera la transformation du site de l'ancien hôpital général, depuis sa fermeture jusqu'à l'ouverture de la Cité internationale de la gastronomie et du vin. Elle donnera la parole à ceux qui ont fréquenté ce lieu emblématique de la ville. Les travaux effectués sur le site seront présentés : inventaires du patrimoine, fouilles archéologiques, projet urbain et architectural, travaux de restauration et de construction. Le travail d'un photographe local pendant le chantier sera restitué.

DIJON FÊTE LA GASTRONOMIE

En septembre, à l'approche de l'ouverture de la Cité internationale de la gastronomie et du vin, Dijon célèbre la gastronomie.

Début septembre (date à préciser) :
Vendanges citoyennes dans les vignes de la Motte Giron.

Vendredi 13 septembre : le menu des Petits Ducs
7 800 repas gastronomiques à base de produits bio et locaux préparés par la cuisine centrale de Dijon et servis dans les restaurants scolaires.

Dimanche 15 septembre :
- **Dernier Brunch des Halles** de la saison, de 11h à 15h.
- **Le Grand Dej' des associations** : grand rassemblement annuel des associations, de 10h à 18h, pointe ouest du lac Kir.

Vendredi 20 septembre : Show les Papilles
Dégustations et show gourmands avec les entreprises gourmandes du patrimoine vivant (label EPV), animations familiales, concert, bar-cantine, visite nocturne du musée de la Vie bourguignonne (gratuit)...Au cloître des Bernardines, musée de la Vie bourguignonne, 17, rue Sainte-Anne. Entrée libre. De 17h à 23h.

Samedi 28 septembre : Saison'Halles
Dégustation de vins et produits locaux chez les partenaires de l'opération, halles centrales de Dijon (5 € avec un verre gravé). Nouveauté : les participants éliront la meilleure dégustation. Le commerçant élu recevra le trophée Saison'Halles. Chèques cadeaux à gagner. De 10h à 13h.
Plus d'informations sur www.shop-in-dijon.fr



Le programme complet
de la fête de la gastronomie : dijon.fr

LA VILLE RELAIE

LE RÉFÉRENDUM D'INITIATIVE PARTAGÉE

Les Dijonnais peuvent voter pour soutenir le projet de loi contre la privatisation des Aéroports de Paris.

Le décret n°2019-572 du 11 juin 2019 a ouvert la période de recueil des soutiens apportés à la proposition de loi n°1867 présentée en application de l'article 11 de la Constitution. Cette dernière affirme le caractère de service public national de l'exploitation des aérodromes de Paris. Pour être soumise à référendum, une proposition de loi référendaire doit successivement être présentée par au moins un cinquième des membres du Parlement, être soutenue dans un délai de 9 mois par au moins un dixième des électeurs français inscrits sur les listes électorales.

Depuis le 19 juin 2019 et jusqu'au 13 mars 2020 les Français peuvent, dans un cadre réglementé, soutenir la proposition de loi qui s'oppose à la privatisation des aéroports de Paris. La démarche s'effectue par internet ou au service des élections (cour de Flore) ou dans les mairies de quartiers.

Comment voter ? Une seule condition, être inscrit sur les listes électorales.



En savoir + : dijon.fr
referendum.interieur.gouv.fr

HOMMAGE À

JEAN-CLAUDE GIRARD



Jean-Claude Girard, décédé le 22 juillet dernier, avait d'abord travaillé dans le domaine de la formation pour adultes (directeur de l'Irfa de Franche-Comté et de l'Irfa Bourgogne, qu'il a fondé en 1983) avant de s'investir au service de l'habitat social. Directeur de l'union sociale pour l'habitat de Bourgogne (USHB) en 1991, il a ensuite été de 2001 à 2010 directeur de l'Office public d'aménagement et de construction (Opac) de Dijon, principal bailleur de l'agglomération dijonnaise, aujourd'hui Grand Dijon Habitat. Il a participé, avec le soutien des collectivités territoriales, à la création de nouveaux quartiers tels que Renan, Junot et à la rénovation des Grésilles.

Jean-Claude Girard a beaucoup œuvré pour le monde associatif en s'investissant dès 1985 dans l'économie sociale et solidaire. Il a été président de REALISE, association du groupe ID'EES

entreprise d'insertion. Il a également siégé au Conseil économique social et environnemental régional (Ceser) et a représenté l'USHB au sein de la commission cadre de vie et société. Chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur, Jean-Claude Girard s'était vu remettre cette distinction le 18 novembre 2017. Le maire avait salué en lui « un passeur d'avenir vers un monde plus juste, plus solidaire, plus humain, en un mot plus fraternel ».

EN BREF

Un Mail pour un héros de l'aviation

Le 11 septembre marque le 102^e anniversaire de la disparition du capitaine Georges Guynemer qui le 13 mai 1916 participe près de Dijon, sur l'aérodrome d'Ouges-Longvic (future Base aérienne 102 Dijon-Longvic, BA 102), à une importante prise d'armes.

Le Conseil municipal de Dijon a décidé de rendre hommage au capitaine en donnant son nom à une voie d'un quartier des Maraîchers en construction, le « Mail capitaine Guynemer ». Il s'agira d'un aménagement paysager de 500 mètres de long. Le Mail sera inauguré le 11 septembre prochain.

LE GRAND DEJ PLUS ÉCORESPONSABLE

Au fil des ans, le Grand Dej est devenu un rendez-vous incontournable de la vie associative dijonnaise.

Organisé par la Ligue de l'enseignement et la Fédération régionale des MJC, le Grand Dej prépare sa prochaine édition. Idéal pour rencontrer les associations et choisir celle qui répondra le mieux à ses attentes et ses envies, l'événement donne l'opportunité aux acteurs associatifs d'échanger et d'imaginer des projets conjoints. Sport, culture, santé, écologie, solidarité, économie seront notamment représentés.

L'édition 2019 du Grand Dej met l'accent sur l'environnement et renforce sa dimension écoresponsable. Le parking à vélos installé pour l'occasion à l'entrée du site s'agrandit, tandis que les ambassadeurs du tri feront le déplacement pour répondre aux interrogations des visiteurs et les inviteront à trier avec leur tri-truck, véhicule équipé en ce sens. Les gourmands n'ont pas été oubliés puisque la Péniche Cancale assurera la restauration avec une vaisselle recyclable pour servir des produits qui font la part belle aux circuits courts. Le prix remis par la ville de Dijon récompensera cette année cinq associations autour du thème de l'environnement, afin de valoriser leur engagement ou des actions exemplaires.



**Dimanche 15 septembre,
de 10 à 18 heures au lac Kir**

Le Grand Dej est aussi en ligne

Cette année, le Grand Dej s'est doté d'un site internet : legranddej.org pour tout connaître des associations présentes. À l'issue de l'événement, le site deviendra un album photo pour revivre la journée en images.

Souviens-toi...

À l'occasion du Grand Dej et de la Journée mondiale de lutte contre la maladie, l'association France Alzheimer invite le public à se rappeler. « Quel souvenir aimeriez-vous ne pas oublier ? ». Telle est la question qu'une dizaine de comédiens accompagnés d'une trentaine de bénévoles poseront aux visiteurs du Grand Dej. Vêtus de blanc, ils sillonneront les allées pour les solliciter afin qu'ils racontent en une phrase, un mot ou même un dessin pour les plus petits, un souvenir fort. Prétexte au dialogue, l'échange pourra aussi faire tomber quelques idées reçues sur une maladie que l'on croit connaître, parfois à tort. Vers 16 heures, les comédiens réaliseront une restitution pour un moment festif unique.



*200 associations
se réunissent
autour du lac Kir.*



LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

« L'ÉDUCATION POPULAIRE NE S'APPREND PAS DERRIÈRE UN PUPITRE »

Questions à **BRUNO LOMBARD**, président de la Ligue de l'Enseignement 21



Qu'est-ce que la Ligue de l'Enseignement ?

« Elle a été fondée en 1 866 afin de créer une école publique, reconnue vingt ans plus tard. La Ligue a ensuite mis en place du soutien scolaire, des classes découvertes et du sport. Aujourd'hui, elle continue à renforcer son action avec l'école de la deuxième chance, l'apprentissage de la langue française pour les migrants, les services civiques pour impliquer les jeunes dans la vie associative. La Ligue anime aussi Lire et faire lire pour initier les enfants à la lecture, ou encore le centre ressource de la vie associative de Dijon et l'Amacod pour lutter contre les discriminations. »

Comment contribuez-vous à l'éducation des jeunes ?

« L'animation sportive dans les écoles et les actions de sensibilisation sur la laïcité et la non-discrimination éduquent les jeunes aux valeurs de la République et à la citoyenneté. L'éducation populaire ne s'apprend pas derrière un pupitre mais en pratiquant à travers des jeux de rôle et d'autres activités ludiques. »

Pourquoi est-ce important ?

« Jean Macé, l'un des fondateurs de la Ligue, voulait une école qui forme des citoyens autonomes et éclairés. Il désirait que les gens soient capables de se faire une opinion, qu'ils réfléchissent par eux-mêmes pour s'engager plus tard dans la vie citoyenne. C'est ce que nous essayons de faire. »

Pourquoi co-organiser le Grand Dej ?

« La vie associative est une base de la démocratie. Nous la développons avec ce rendez-vous important, moment de rencontre et d'échange. »

EN BREF

Une large offre de formations

Chaque année, la Maison des associations propose un programme complet de formations gratuites, à destination des associations (salariés, bénévoles, dirigeants...). Le second semestre de ce programme débute le 12 septembre, avec un rendez-vous autour de l'accueil et l'intégration de nouveaux bénévoles dans une association. Les réunions se poursuivent jusqu'au 5 décembre avec un catalogue particulièrement riche, disponible en ligne sur le site de la ville et à l'accueil de la Maison des associations. Les structures intéressées peuvent d'ores et déjà s'inscrire, dans la limite des places disponibles.

Petit-déjeuner information

Le 3 octobre, de 8h30 à 10h, à la Maison des associations, l'association Profession Sport Animation Loisirs Culture, spécialiste des questions relatives à la création et la gestion des emplois associatifs, propose un petit déjeuner-information à destination des associations. Les Groupements d'Employeurs Associatifs seront au cœur des échanges, ils visent à mutualiser et partager le temps de travail des salariés en fonction des besoins de chaque structure.

Renseignements et inscriptions à l'accueil de la Maison des associations, 2, rue des Corroyeurs ou au 03 80 74 56 56.

MULTI-ACCUEILS

UNE JOURNÉE AVEC LES TOUT-PETITS



*Multi-accueil de Fontaine d'Ouche
Les amis de Noam arrivent un par un et la séparation
pour la journée est parfois difficile.*



Attendre son tour pour jouer, tout un art.

Comme souvent, c'est papa qui me conduit au multi-accueil avant d'aller travailler. Ses horaires changent, alors il me dépose en fonction de ce qui l'arrange. Moi, j'aime bien arriver en même temps que mes copains, vers 9 heures. C'est Magali qui nous accueille aujourd'hui, mais ça peut aussi être Zora ou Stéphane. À chaque fois, c'est le même rituel : chacun son tour. Quand c'est à nous, les grands me parlent de ma nuit passée pour savoir si j'ai bien dormi. Ils sont curieux au multi-accueil ! Avant de partir, papa met des chaussons adaptés sur ses chaussures pour m'accompagner et me faire un dernier bisou. Je me souviens des premières fois où je suis venu, il restait des heures entières pour voir ce qu'on faisait, il n'était pas prêt à me laisser !

À partir de 8 h 30

Quand je rejoins mon groupe, celui des grands maintenant, je retrouve mes copains. On a arrêté de jouer avec nos doigts pour

toucher à tout comme quand on était chez les petits. Maintenant, on fait de la manipulation avec de la pâte à modeler ou des jeux de construction. Parfois, on se déguise ou on imite les grands avec la dinette. De temps en temps, une maman vient jouer de la musique ou un papa raconter des histoires, mais ce que je préfère, c'est quand on nous emmène au marché ou à la bibliothèque. Aujourd'hui, je suis d'humeur aventureuse, je vais monter sur le toboggan ou plonger dans la piscine à balles avant d'aller voir le potager. Je ne suis pas obligé de participer aux ateliers, c'est bien.

À table

Papa et maman ont commandé mon repas pour ne pas qu'il y ait de gaspillage. Quand je ne viens pas, on le dit, comme ça, pas besoin de jeter. Quand je ne termine pas mon assiette, les adultes prennent certains de mes restes pour les mettre dans une grosse boîte, un composteur. Je me souviens comme j'étais fier quand papa et maman

Passée l'épreuve de la séparation, les parents de jeunes enfants s'inquiètent souvent de l'emploi du temps de leur progéniture. Dans les multi-accueils de la ville, les petits bénéficient d'un encadrement prenant en compte les besoins et les envies de chacun, dès le plus jeune âge. Suivez Noam, 2 ans et ½, au fil de sa journée.



Les animations sont nombreuses au fil de la journée tout en respectant le rythme de chacun.



Manger ensemble, un apprentissage de la vie en collectivité.

ont dit que je pouvais commencer à manger des purées de légumes, en plus, c'est souvent bio ! Comme je suis un grand maintenant, je m'installe à table pour manger avec mes copines et un adulte.

Après le repas

Quand j'ai terminé mon repas, je sais que c'est l'heure de me reposer. Je me déshabille à mon rythme et je range mes affaires dans ma caisse. Je la reconnais, il y a un éléphant dessus ! Mon doudou m'attend sur le même lit que d'habitude. Il me rassure mais j'aime bien avoir un câlin de l'adulte qui veille sur nous avant de fermer un peu les yeux, pendant que d'autres préfèrent regarder un livre. Je me sens en sécurité et entouré. Je dors bien et autant que j'ai envie. Quand je me réveille, on m'aide à m'habiller pour retourner jouer. Je choisis de faire ce que je veux et là, j'ai envie de construire quelque chose en attendant la compote que j'aurai pour le goûter.

Pendant ce temps

Tout au long de la journée, Camille essuie les endroits où on fait des tâches. Quand on peint, y'en a plein. Les produits n'ont pas l'air dangereux, il n'y a pas de dessins qui font peur sur les étiquettes. Tant mieux, parce que les tout-petits aiment bien tout mettre dans leur bouche. Quand elle ne nettoie pas, Camille garde un œil sur nous.

Jusqu'à 18 h 30

En fin d'après-midi, c'est maman qui vient me chercher. Pendant que je dis au-revoir à mes copains, les grands parlent encore de moi : si j'ai été sage, si j'ai joué et surtout, si j'ai bien dormi. Maman se demande si je serais fatigué ce soir. Comme on me laisse suivre mon rythme, je me sens bien quand je viens au multi-accueil. Je suis autonome, prêt pour la maternelle !

AMÉLIORER LA MOBILITÉ DES SENIORS

Pour permettre aux aînés de vieillir en bonne santé, l'Observatoire de l'âge, instance municipale participative, encourage la mobilité. Dijon la met à la portée du plus grand nombre.

« Selon les préconisations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), nous devrions marcher 30 à 45 minutes, trois fois minimum par semaine, et effectuer entre 6 000 et 10 000 pas chaque jour. Or, les français en font en moyenne 3 000 quotidiennement, toute leur vie. Ce n'est pas assez », introduit le professeur Pierre Jouanny, du service de gériatrie du CHU Dijon Bourgogne. « La mobilité aide à avoir une vie sociale et être un citoyen actif. Les contacts sociaux sont le meilleur moyen pour entretenir ses compétences intellectuelles. Or, à partir de 80 ans, un tiers des seniors ne parlent plus à quelqu'un tous les jours. C'est alarmant. »

Bon pour le corps comme pour la tête

Le professeur Pierre Jouanny encourage donc chaque senior à s'investir dans une association, bouger, et fréquenter d'autres personnes. « Sortir, c'est rencontrer du monde et vivre dans la société. L'intérêt, c'est le mouvement, bon pour le corps, comme pour la tête. » La mobilité est un facteur essentiel de la lutte contre l'isolement, voilà pourquoi l'observatoire de l'âge de la ville de Dijon a décidé, depuis trois ans, d'organiser la journée de la mobilité.



Une journée dédiée

Durant la journée de la mobilité, des stands d'information tenus par plusieurs instances et associations sont à votre disposition : l'Observatoire de l'âge, le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville de Dijon et son service social gérontologique, l'association Bourgogne-Franche-Comté Mobilité électrique, association Ensemble à vélo dans l'agglomération dijonnaise (Evad) avec son atelier de remise en selle, La Rustine et son atelier diagnostic et entretien du vélo, le service éducation routière de la police municipale, Divia Mobilités. Vélos, tricycles, trottinettes et scooters adaptés n'attendent plus que vous !

Journée de la mobilité des seniors, jeudi 19 septembre, place de la République, de 10 h 30 à 17 h 30
Renseignements : Maison des seniors, rue Mère Javouhey, à Dijon, 03 80 74 71 71 - Programme complet sur dijon.fr



Ça redémarre à l'OPAD

Le lundi 16 septembre, c'est la rentrée pour les seniors dijonnais. Cette année encore, l'OPAD vous propose plus de 110 activités de loisirs : arts plastiques, voyages linguistiques, activités bien-être, sports, technologie, découvertes culturelles.

Rendez-vous Cour du Caron, juste à côté de la Place de la République, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Découvrez la programmation complète sur opad-dijon.fr.



Opad, l'association des seniors dijonnais
Cour du Caron, Dijon
03 80 70 02 03 - www.opad-dijon.fr

Evad - Maison des associations - boîte U7,
2, rue des Corroyeurs, Dijon
06 14 50 68 59 - www.evad-dijon.fr



PLUS DE 60 ANS ? C'EST POUR VOUS !

Infos et inscriptions à la Maison
des seniors - 03 80 74 71 71

JEUDI 5 SEPTEMBRE

→ 14H30 THÉ DANSANT

Orchestre *Benjamin Durafour*

Salle Devosge

7, rue Devosge

Entrée 3 € (boisson et pâtisserie
comprises) sur présentation
de la carte d'accès.

JEUDI 12 SEPTEMBRE

→ 14H30 VISITE SUR SITE

Visite guidée du musée des Beaux-Arts

Place de la Libération

Sur inscription

JEUDI 19 SEPTEMBRE

→ 14H30 DANSE FOLKLORIQUE

Présenté par le groupe « Les villageois »
et « Les vendangeurs »

Maison de retraite

« Les Petites Soeurs Des Pauvres »

35, bd de Strasbourg

Entrée libre

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

→ 14H30 APRÈS-MIDI DANSANT

Orchestre *Orpheane*

Jardin Darcy

Place Darcy

Entrée libre

JEUDI 26 SEPTEMBRE

→ 14H30 CARNET DE VOYAGE

à Singapour et en Malaisie

Présenté par Robert Munier

Salle Camille Claudel

4, rue Camille Claudel

Entrée libre

Accès pour les personnes à mobilité réduite
à l'ensemble des manifestations
(sauf mention contraire).



Maison des seniors,
rue Mère Javouhey



Les membres
de l'Observatoire
de l'âge en promenade
aux Allées du Parc.

PHILIPPE, senior dijonnais

« À Dijon, nous pouvons faire du vélo de manière adaptée à nos articulations qui vieillissent et à nos muscles qui fatiguent plus vite qu'auparavant. Je pense à l'association Ensemble à vélo dans l'agglomération dijonnaise (Evad), qui invite une fois par mois le samedi matin à une séance "remise en selle" ouverte à tous les seniors. L'Opad, l'association des seniors dijonnais, propose de son côté près de 100 activités de loisirs comme la marche nordique, la musculation douce, la gymnastique ou encore des sorties et randonnées. Connaissez-vous enfin le nouveau parcours équilibre intergénérationnel situé sur l'esplanade en contrebas de l'entrée du parc de la Toison d'Or côté commerces ? Testez-le, c'est ludique et sympathique ! »

MOBILITÉS

LA VÉLORUE PRIORITÉ AU VÉLO



Après les pistes, les voies, les doubles-sens cyclables et les chaussées à voie centrale banalisée, un nouveau type d'aménagement est mis en place à titre expérimental. Il s'agit de la vélorue, qui, comme son nom l'indique, est une rue donnant la priorité aux vélos. Explications.

Les écoles Jean-Jaurès et Paulette-Levy, les commerces, la station de tramway « 1^{er}-Mai » et la voie verte du canal créent un flux important de piétons et de cyclistes dans le secteur Jean-Jaurès. C'est pourquoi, en septembre, la première vélorue va y être expérimentée.

Le vélo est prioritaire

Cet aménagement est préconisé pour une rue limitée à 30 km/h. Il est pensé pour une voirie étroite, comme celle de l'avenue Jean-Jaurès. Le but ? Sécuriser les cyclistes, réduire la vitesse des véhicules motorisés et libérer de la place sur le trottoir afin d'éviter les conflits entre cyclistes et piétons. La faible largeur de la route à cet endroit (3,50 m) ne permettait pas d'y créer un aménagement habituel comme une bande cyclable. C'est pourquoi la vélorue a été retenue. Ainsi, sur cette voie, les vélos ont le droit de rouler au milieu de la chaussée et la voiture reste derrière le cycliste.

Où et quand ?

La vélorue est mise en place avenue Jean-Jaurès, dans le sens Chenôve-Dijon, en direction du centre-ville, entre le pont du Canal et le carrefour du 1^{er}-Mai, au mois de septembre. En fonction du bilan qui en sera fait, d'autres vélorues seront créées dans la ville.

Comment ?

Il n'existe pas encore de signalisation verticale réglementaire. Un panneau provisoire sera donc installé pour présenter ce dispositif aux usagers. Une signalisation horizontale (au sol) sera réalisée avec des pictogrammes placés le long de l'aménagement et aux intersections, au début et à la fin de la voie concernée.



268

Près de 270 arceaux à vélos ont été posés récemment à Dijon dans le secteur délimité par la place du 30 Octobre, boulevard Carnot, rue de Tivoli, rue de l'hôpital, place Darcy et place de la République et quelques-uns boulevard de Verdun. Ces équipements supplémentaires répartis sur 70 sites viennent compléter les 782 existants au centre-ville. L'installation de ceux prévus devant le lycée Carnot est décalée à l'automne en raison d'un échafaudage. Au total, 1 665 arceaux sont implantés à Dijon sur 254 sites.

40 ANS D'EXISTENCE

Années 1980

apparition en Allemagne

2015

changement dans le Code de la route français favorable aux cyclistes (Plan d'action en faveur des modes actifs)

Depuis 2017

apparition en France (Strasbourg, Bordeaux)

2019

installation de la première vélorue dijonnaise



Avenue Jean-Jaurès, dans le sens Chenôve-Dijon, entre le pont du Canal et le carrefour du 1^{er}-Mai, la première vélorue de Dijon sera marquée par la présence de ce pictogramme. Lorsqu'il apparaît sur la chaussée, le vélo est prioritaire. Si vous êtes au volant d'une voiture, vous devez donc rester derrière le vélo et rouler prudemment. Le dispositif sera déployé sur 500 mètres à partir du pont du Canal, au niveau du quai Gauthey. Il s'étendra avenue Jean-Jaurès jusqu'à la place du 1^{er}-Mai.

CHRISTIAN GERMAIN,

administrateur de l'association Ensemble à vélo dans l'agglomération dijonnaise

« La vélorue est une bonne solution d'aménagement dans les rues qui ne sont pas assez étroites pour décourager les voitures de doubler les vélos. Le plus désagréable pour un cycliste est de se faire « serrer » par un véhicule qui le dépasse. Ce dispositif répond à un besoin et à une vraie attente de la part des adeptes du deux-roues. Il faudra faire de la pédagogie pour que les usagers de la route identifient bien comment se comporter dans une vélorue. Nous espérons que cet aménagement sera déployé dans d'autres rues de Dijon. »

Ça me rend service

Mairie de Dijon	03 80 74 51 51
Allo mairie	0 800 21 3000
Dijon métropole	03 80 50 35 35
Allo mairie pro (commerçants et artisans)	0 800 21 30 21

MAIRIES DE QUARTIER

Bourroches-Valendons,
32 boulevard Eugène-Fyot,
03 80 74 52 02

Fontaine d'Ouche,
13, place de la Fontaine d'Ouche,
03 80 74 52 00

Grésilles, 6, avenue des Grésilles,
03 80 74 52 03

Mansart, 2, boulevard Mansart,
03 80 74 52 04

Toison d'Or, 10 bis, place Granville,
03 80 48 83 83

SERVICES PUBLICS

Resto mairie	0 800 21 05 19
Police municipale	03 80 74 51 53
Objets trouvés	03 80 74 52 22
CCAS	03 80 44 81 00
Maison des seniors	03 80 74 71 71
Divia	03 80 11 29 29

VOS DÉCHETS

Collecte encombrants	0 800 12 12 11
Changement de bac	03 80 76 39 78
Déchetterie de Dijon, chemin de la Charmette	03 80 23 94 94

LOGEMENTS À LOYER MODÉRÉ

Grand Dijon Habitat	03 80 71 84 00
Habellis	03 80 68 28 00
ICF Bourgogne-Franche-Comté	03 80 45 90 40
Orvitis	0 810 021 000
Scic Habitat Bourgogne	03 80 50 56 50
SNI	03 80 76 84 38

URGENCES

Depuis un mobile	112
Samu	15
Police	17
Pompiers	18
Gaz	0 800 47 33 33
Enedis	09 72 67 50 21
Suez (urgence eau)	0977 401 123
SOS Médecins	03 80 59 80 80
SOS 21	03 80 78 68 68
Pharmacies de garde	0 825 74 20 30
Accueil sans-abri	115
Enfance maltraitée	119
SOS Amitié	03 80 67 15 15
Drogue tabac alcool info service	0 800 23 13 13
Alcooliques anonymes	03 80 30 27 00
Sida Info Service	0 800 840 000
Violences aux femmes	3919
Solidarité femmes 21	03 80 67 17 89

RENTRÉE 2019

SENSIBILISATION À L'ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS

EN BREF

Un centre d'information sur les droits des femmes et des familles

Créé en 1997, le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles de Côte-d'Or a pour missions d'informer, d'orienter et d'accompagner un public prioritairement féminin dans un certain nombre de domaines : de l'accès aux droits à la lutte contre les violences sexistes, en passant par le soutien à la parentalité, mais aussi à l'emploi.

Des interventions éducatives sur le temps scolaire

Chaque année, des intervenants extérieurs soutiennent les professeurs des écoles élémentaires en leur apportant leur expertise. « Nous avons la chance d'avoir un large panel d'activités et d'intervenants extérieurs pour appuyer nos programmes : Des activités comme la piscine, dans le cadre de l'EPS, mais aussi l'éducation à la sécurité routière avec la police municipale dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté, ou encore autour des thématiques de l'art, de la culture et du développement durable », souligne la directrice de l'école élémentaire d'application Nord.

Alors que certains professeurs des écoles abordent déjà le thème de l'égalité filles-garçons dans leurs programmes, le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles de Côte-d'Or interviendra dès la rentrée dans certaines écoles dijonnaises.



« Des études ont montré que la socialisation différenciée conduit les filles et les garçons à privilégier des voies différentes, à convoiter des métiers différents et à établir des choix de vie différents », explique le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles de Côte-d'Or (CIDFF 21). À la suite d'un travail réalisé avec la police municipale et le service éducation de la ville de Dijon, le CIDFF 21 interviendra dès la rentrée dans les écoles volontaires sur les temps d'intervention dédiés. L'objectif est de proposer une série d'activités aux élèves du CE2 au CM2 pour les sensibiliser à l'égalité filles-garçons tout en contribuant à promouvoir des conduites non sexistes. « Globalement, au quotidien, dans une école, on ne voit pas de différence entre les filles et les garçons. Les plus jeunes font tout ensemble. En grandissant, ils commencent à se séparer. En revanche, il arrive d'entendre des propos sexistes », explique Michèle Colas, directrice de l'école élémentaire d'application Nord. Pour elle, l'égalité filles-garçons concerne tous les âges et figure dans tous les programmes. « C'est un sujet qui nous tient à cœur et pour lequel on œuvre », assure-t-elle. Une sensibilisation qui passe par la littérature jeunesse ou l'histoire, mais aussi par des activités liées aux métiers, aux sports ou encore aux catalogues de jouets, « très sexistes au demeurant ».



CIDFF
22, avenue du Château à Quetigny
cotedor.cidff.info



Au parc de la Colombière, l'été, les chèvres sont déplacées dans des enclos mobiles pour brouter l'herbe.

L'éco-pâturage, c'est quoi ?

L'écopastoralisme ou éco-pâturage est un mode d'entretien écologique des espaces naturels et des territoires par le pâturage d'animaux herbivores.

ÉCO-PÂTURAGE

QUAND LES ANIMAUX REMPLACENT LES TONDEUSES À GAZON

Alors que certains parcs et jardins de la ville sont labellisés EcoJardin, la ville de Dijon a choisi, depuis quelques années, de mettre en pratique l'éco-pâturage : des animaux broutent l'herbe et contribuent, en la foulant ou en la mangeant, à réduire les plantes invasives.

À quelques mètres des enclos traditionnels des animaux, ils attirent les promeneurs et les familles. Au parc de la Colombière, cinq grandes chèvres, un mouton et trois poneys sont réquisitionnés durant l'été pour tondre 23 000 m² de sous-bois. Ce n'est pas une punition mais de l'éco-pâturage, technique choisie par le service des espaces verts de la ville depuis quelques années. Elle mobilise des animaux herbivores pour entretenir les espaces naturels.

Économique et écologique

Pour une raison économique puisqu'ainsi, les agents municipaux ont plus de temps pour se consacrer à d'autres tâches, mais surtout pour une raison écologique, car cela évite le recours aux herbicides ou aux traitements mécaniques. « Nos animaux ne broutent pas tout, ils sélectionnent certaines herbes et plantes invasives. Ensuite, leurs excréments enrichissent le sol, ce qui est très intéressant d'un point de vue biolo-

gique », explique le responsable des espaces verts. Cela permet aussi aux Dijonnais d'observer ces animaux ailleurs grâce aux enclos mobiles installés parfois pour les contenir, lorsqu'ils ne sont pas laissés en liberté.

Entretien des zones inaccessibles à l'homme

D'autres animaux effectuent des « missions » d'éco-pâturage dans différents espaces verts de la ville de Dijon. Depuis 2015, avec le suivi du Jardin des sciences, des troupeaux de moutons ont été placés le long des voies SNCF à Dijon, protégés par des filets pour des raisons de sécurité. Au Fort de la Motte Giron, 22 animaux, parmi lesquels des chèvres naines, des moutons du Cameroun et d'Ouessant, entretiennent les espaces toute l'année, notamment dans des zones inaccessibles à l'homme. Enfin, à la Combe à la Serpent, soixante moutons fournis par la société Écozone et quelques chiens accompagnent un berger pendant l'été afin de débroussailler le site.

HALLE 38

IMMERSION CONTEMPORAINE



Hugo Pernet et Hugo Capron partagent un même espace de travail au sein de la Halle 38.



Des espaces de création ouverts sur l'extérieur.

Savez-vous qu'il existe un espace dédié à la création artistique au cœur de l'écoquartier Heudelet ? Il s'agit de la Halle 38. Depuis son inauguration en janvier 2017, elle accueille la compagnie des 26 000 Couverts et sert également de lieu de résidence à une dizaine d'artistes contemporains, qui nous ont chaleureusement ouvert les portes de leurs ateliers.

C'est un lieu lumineux et calme. Il y règne une atmosphère douce et studieuse, propice au travail de création. Le bâtiment – une ancienne halle militaire réhabilitée – a du caractère, tout en étant très fonctionnel. À l'intérieur, sept ateliers sont occupés par neuf artistes – émergents ou confirmés – aux techniques et esthétiques très différentes et sélectionnés par la ville de Dijon et le pôle action recherche en art contemporain (Consortium, Frac, Ensa, musée des Beaux-Arts). Le rez-de-chaussée comporte un grand espace réservé à la compagnie des 26 000 Couverts, trois ateliers réunissant chacun

deux plasticiens et une salle de recherche de 120 m² pour l'École nationale supérieure d'art de Dijon (Ensa). Le premier étage abrite, sous la belle toiture de la halle, un vaste espace de répétition ainsi que trois ateliers. Les artistes signent une convention annuelle avec la ville pour bénéficier gratuitement des locaux, tout en participant aux charges de fonctionnement. La convention actuelle se termine à la fin de l'année. La sélection de la « promotion 2020-2022 » est en cours, pour une entrée dans les locaux début 2020.



Zoom sur les 26 000 Couverts

La compagnie dijonnaise de théâtre de rue est accueillie dans la Halle 38. L'espace de 500 m² qui lui est réservé comprend des bureaux, un studio de musique, une salle de répétition, une autre de convivialité et un atelier de création de costumes où sont stockés les accessoires et les tenues ! Depuis son installation, la compagnie des 26 000 Couverts organise des événements artistiques autour de la Halle 38 et dans l'écoquartier Heudelet.

26000couverts.org

PAROLES D'ARTISTES

Julien Chateau et Ramya Chuon (Collectif du Petit laboratoire des formes potentielles)

« La Halle 38 est un havre de paix et de sérénité où nous avons pu nous exprimer librement. Ces trois dernières années, nous avons poursuivi nos recherches et obtenu des résultats probants qui alimenteront notre processus de création. Dorénavant, l'objectif est de trouver un lieu aussi propice pour continuer à mener à bien notre quête. »

Cécile Maulini

« Auparavant, je travaillais chez moi. La Halle 38 m'a permis de gagner en confort, notamment pour les peintures grands formats. »

Hugo Pernet

« C'est un luxe de pouvoir créer sans se soucier des contraintes financières et logistiques que suppose un atelier. N'ayant pas de loyer à payer, j'ai pu m'acheter davantage de matériel... et être particulièrement productif ! »

Diane Audema et Diane Blondeau

« Au sein de la Halle 38, nous partageons un atelier où nous avons chacune notre espace. C'est idéal pour nous, car nous sommes habituées à travailler ensemble. L'atelier nous permet également de stocker certaines pièces très volumineuses. »

Nicolas Rouah

« En 2017, j'ai réalisé ma première exposition solo à la galerie Interface. Je n'y ai présenté que des œuvres récentes, créées à la Halle 38. Mon atelier a été extrêmement utile dans ce cadre. »

Hugo Capron

« Il est important pour un artiste de pouvoir montrer ses œuvres (à des collectionneurs, des commissaires d'expositions...) dans un bel atelier. J'ai la chance de partir prochainement en résidence à la Villa Kujoyama, à Kyoto, mais la Halle 38 m'a permis de créer dans des conditions très privilégiées. »

Heqing Xue

Assistant de Yan-Pei-Ming, Heqing Xue vit et travaille à Dijon où il pratique la peinture figurative multi-supports. Il expose régulièrement au Consortium à Dijon, au musée Denon à Chalon-sur-Saône ou au centre d'art contemporain de Londres.

Sophie Claudel, directrice de l'Ensa

« Cinq étudiants diplômés de la promotion 2017-2018 ont utilisé cette année l'espace réservé à l'Ensa par la ville de Dijon dans la Halle 38. Ils y ont installé un atelier provisoire. C'était une demande de leur part car louer un atelier au démarrage de sa carrière d'artiste représente un coût élevé. Leur démarche traduit l'importance pour les jeunes diplômés de disposer d'un si bel outil professionnel. »



Cécile Maulini

EN BREF

Une réhabilitation audacieuse

La Halle 38 est un ancien bâtiment militaire racheté par la ville de Dijon et réhabilité par la Splaad (Société publique locale d'aménagement de l'agglomération dijonnaise).

Les travaux ont compris, notamment, le changement des menuiseries, le traitement des façades et le raccordement au réseau de chauffage urbain.

Sur une surface de plus de 1500 m², la Halle 38 comporte – entre autres – des ateliers d'une surface de 30 à 120 m² et un grand espace indépendant pour les 26 000 Couverts.

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL

INSCRIRE LA DANSE DANS LES ESPACES DE VIE



Gala de Jérôme Bel.

Dans le cadre du festival Entre cour et jardins, Art Danse, Centre de développement chorégraphique national (CDCN) Bourgogne-Franche-Comté, programme deux représentations de *Gala* de Jérôme Bel : le 28 septembre à l'Auditorium, en coréalisation avec l'Opéra, et le 29 septembre, en plein air, dans le quartier des Grésilles. Comment le spectacle s'adapte-t-il à ces deux formats ?

« **U**ne célébration collective de toutes les danses. » C'est ainsi que Frédéric Seguet, directeur du Centre de développement chorégraphique national (CDCN) Bourgogne-Franche-Comté, décrit le spectacle *Gala*. « Jérôme Bel est un chorégraphe contemporain offrant régulièrement la scène à ceux qui en sont écartés. Dans ce *Gala*, il ne s'agit pas de bien danser, mais de partager le plaisir décomplexé de la danse. » Le 28 septembre, à l'Auditorium, il mêlera ainsi danseurs professionnels et amateurs Dijonnais de tous horizons.

Le lendemain, en journée, un extrait du spectacle sera joué place Galilée, dans le quartier des Grésilles. « Le choix de ce quartier, où le CDCN est désormais implanté, est symbolique pour nous. Le cadre d'une représentation modifie toujours un peu le regard que l'on porte sur

l'œuvre... Et inversement, notre lecture du quartier pourra être modifiée par la représentation de Gala. » En sortant la danse des lieux dédiés et en l'inscrivant dans un espace de vie, le spectacle crée de nouvelles conditions de rencontre avec le public.

Gala est présenté dans le cadre du festival Entre cour et jardins, dont Art Danse assure désormais la programmation. « Sur quatre week-ends, les créations chorégraphiques, performances participatives et installations sonores proposeront des interprétations renouvelées des jardins et des espaces urbains », conclut Frédéric Seguet. Le festival garde son nom, mais devient une biennale dijonnaise. Profitez-en, il ne reviendra que dans deux ans !



Entre cour et jardins, jusqu'au 29 septembre
07 78 63 44 15 / billetterie.festival@art-danse.com



« UN ESPACE CONVIVIAL D'ÉCHANGE ET DE TRAVAIL »

ANDRÉE BONNÉRY, présidente du CDCN

Qu'est-ce que l'association Art Danse ?

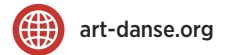
« L'association Art Danse Bourgogne-Franche-Comté, qui est née en 1988, est l'un des douze Centres de développement chorégraphique nationaux (CDCN) de France. Les CDCN sont des établissements structurants de la vie chorégraphique nationale aux côtés des Centres chorégraphiques nationaux (CCN) et du Centre national de la danse (CND). Art Danse est à la fois un lieu de création artistique, de diffusion, de production, et un centre de ressources pour le territoire. »

Pouvez-vous nous parler de votre nouvelle implantation aux Grésilles ?

« Pour mener à bien son action, Art Danse s'implantera prochainement dans un lieu mis à disposition par la ville de Dijon au cœur du quartier des Grésilles. Outre une belle visibilité, ce lieu offrira au CDCN de nouvelles perspectives. Une étude est en cours pour la mise aux normes du bâtiment et une adéquation aux missions d'un CDCN. Je ne doute pas qu'elle débouchera sur une restructuration intelligente et efficace, afin que ce site puisse s'inscrire dans la durée. Ce nouveau lieu a pour ambition d'être un espace convivial d'échange et de travail pour les artistes, les habitants des Grésilles et l'ensemble des citoyens. »

Comment le CDCN s'inscrit-il dans la dynamique du quartier ?

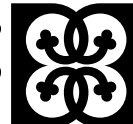
« En janvier 2019, Frédéric Seguette a pris la direction du CDCN avec un nouveau projet intitulé « Ouverture ». Ce dernier propose, grâce à la « danse située » – en prise avec le réel – de favoriser les rencontres avec les territoires et les habitants, en particulier dans les espaces publics, les jardins et autres lieux habituellement dédiés à la diffusion. Il a déjà rencontré de nombreuses associations du quartier. À partir de ce lieu laboratoire, nous souhaitons tisser des liens avec les acteurs des Grésilles et imaginer des projets à l'échelle du quartier, mais aussi – car ce sont les missions d'un CDCN – à l'échelle régionale. Dijon est une ville d'expériences et le CDCN s'inscrit pleinement dans cette belle dynamique ! »



Hors-les-murs au musée des Beaux-Arts

Le CDCN intervient dans le cadre de « Sous les pavés, la danse », dimanche 15 septembre. Deux spectacles sont programmés : *Rue*, de Volmir Cordeiro, à 15 heures place de la Sainte-Chapelle et *DD Dorvillier*, à 16 h 30, dans la cour de Bar. Gratuit.





MUSÉE DES BEAUX-ARTS

NOCTURNE AUTOUR DE JEAN SANS PEUR

Depuis sa réouverture en mai, le musée des Beaux-Arts a programmé une saison dans et hors les murs riche en découvertes. Il propose, notamment, des expériences atypiques, comme la nocturne autour de Jean sans Peur.

Le soleil commence à baisser. Il laisse encore passer quelques-uns de ses rayons à travers les vitraux de la salle des tombeaux. À l'intérieur, la température est toujours fraîche. Seuls les pas des visiteurs qui se pressent autour du tombeau de Jean sans Peur rompent le calme habituel. Ils s'apprêtent à remonter 600 ans en arrière et à vivre une soirée hors du temps.

Découvrez le musée en nocturne

Le 11 septembre, le musée des Beaux-Arts proposera une nocturne pour célébrer les 600 ans de la mort de Jean sans Peur, l'un des quatre ducs de Bourgogne, fils de Philippe le Hardi et père de Philippe le Bon, assassiné le 10 septembre 1419 sur le pont de Montereau. Le musée des Beaux-Arts présentera un spectacle mêlant musique, chant et texte, au cœur de la salle des tombeaux, tout près du cénotaphe de Jean sans Peur et de sa femme, Marguerite de Bavière. Une dégustation musicale et poétique assaisonnée d'une pincée d'histoire sera proposée aux visiteurs, de Guillaume de Machaut à Matteo di Perugia avec l'Ensemble Rosaces, et de Jehan Rénier et Charles d'Orléans à William Shakespeare avec Jean-Michel Frémont et sa bande de Villains, sans oublier Prosper de Barante et son *Histoire des ducs de Bourgogne de la maison de Valois*. Ce programme vous fera oublier que, dehors, la nuit est en train de tomber.



Avec Arteggio, l'Ensemble Rosaces, Alice Kayati soprano, Gayané Doneyan flûtes, Michel Zebracki guitares, Jean-Michel Frémont et sa bande de Villains

Mercredi 11 septembre à 19 et 20h.

Durée : 40 minutes. Gratuit.

Réservation conseillée 15 jours à l'avance
au 03 80 48 88 77.



Juan de la Huerta et Antoine le Moiturier, Tombeau de Jean sans Peur et Marguerite de Bavière, 1443 -1470. L'œuvre est classée au titre des monuments historiques depuis 1862.

À voir ce mois-ci DEUX VISITES THÉMATIQUES

- **LE XVIII^e SIÈCLE.** Rococo et néoclassicisme caractérisent l'art du XVIII^e siècle. Mais bien d'autres merveilles se cachent au musée ! Laissez-vous porter par l'art de cette époque. **Samedi 14 septembre à 14h30.** Durée : 1 heure. Tarifs : 6 €/3 € (réduit). Réservation conseillée 15 jours au plus tôt au 03 80 48 88 77.

- **LE XVII^e SIÈCLE.** D'un art résolument réaliste au classicisme français en passant par l'art baroque, apprécions la richesse artistique du XVII^e siècle le temps d'une visite. **Samedi 28 septembre à 14h30.** Durée : 1 heure. Tarifs : 6 €/3 € (réduit). Réservation conseillée 15 jours au plus tôt au 03 80 48 88 77.



TROIS QUESTIONS À **FLORIANE COTTET** DIRECTRICE DE L'ORCHESTRE DIJON BOURGOGNE

L'Orchestre Dijon Bourgogne a accompagné le rappeur Ménélik lors du concert de rentrée. Comment l'avez-vous préparé ?

« Ce partenariat s'est noué au hasard lors d'une rencontre avec le producteur de Ménélik grâce à Pierre Lignier, le maire de Villars-Fontaine et initiateur du projet La Karrière. Nous avons évoqué le dernier projet discographique « Qlassiks » de Ménélik dans lequel il utilise des thèmes connus issus du répertoire classique. Ménélik a également accepté d'être le parrain de l'Orchestre des Quartiers. Il est venu en juin pour rencontrer des jeunes instrumentistes lors de Grésilles en fête. Le jour du concert de rentrée, une trentaine de jeunes musiciens de l'Orchestre des quartiers (Fontaine-d'Ouche et Grésilles) sont montés sur la scène. Un rappeur qui s'exprime sur de la musique classique permet de tisser un lien entre ces deux mondes musicaux fondamentalement différents. »

Quelles actions pédagogiques mènerez-vous à la rentrée ?

« L'ODB a participé pour la première fois au dispositif « Rentrée en musique », le lundi 2 septembre. Les musiciens de l'orchestre se sont rendus dans les classes de l'école Anjou à Fontaine d'Ouche et Flammarion aux Grésilles pour faire découvrir les instruments aux enfants. C'est un moyen de faire connaître les cours gratuits proposés dans le cadre de l'Orchestre des Quartiers et d'impliquer les élèves sur l'année entière. Des séances musicales ouvertes dès la maternelle auront également lieu toute l'année. L'orchestre sera présent avec le Chœur de l'Opéra pour une répétition délocalisée à la MJC des Grésilles. Nous envisageons également un projet fort avec une classe de collégiens autour de l'oeuvre de Boris Vian et continuons d'ouvrir des répétitions à l'Auditorium de l'Opéra de Dijon. »

Quels sont vos projets pour la saison 2019/2020 ?

« Notre répertoire s'élargit. Nous proposons aussi bien du hip-hop que du contemporain ou du jeune public. C'est cette variété de répertoires, de styles et de lieux de concert qui est importante. La diffusion des concerts en région est également primordiale. Lors des Journées européennes du patrimoine, le 22 septembre, nous donnerons un concert cour de Bar avec le Chœur de l'Opéra autour de la gastronomie et de la musique, à 15 et à 17 heures. Il sera dirigé par le lauréat du Concours international de jeunes chefs d'orchestre de Besançon en 2017, Jordan Gudefin. Nous le redonnerons lors de la Semaine bleue, en octobre. La saison de musique de chambre débutera le 6 octobre aux archives départementales autour de la comédie musicale. Tous les concerts seront ensuite donnés en version scolaire. »



L'Orchestre Dijon Bourgogne lors du festival Jump au printemps.

Les chefs invités

Pour la saison 2019-2020, l'ODB travaille avec des chefs invités avec, notamment, Jordan Gudefin, le chef franco-suisse Joseph Bastian, la polonaise Marzena Diakun, et Nicolas Simon pour le concert autour de l'oeuvre de Boris Vian, donné au Cèdre en 2020.



orchestredijonbourgogne.fr

Rendez-vous en ville

Retrouvez ici nos sorties pour le mois de septembre : concerts, marchés, expositions, **la vie culturelle dijonnaise est riche et variée.** L'agenda complet sur dijon.fr, en partenariat avec Jondi.

MUSIQUE

16^E ÉDITION DU FESTIVAL NOVOSONIC

Créé en 2004, le festival découvreur de nouveaux talents en musiques actuelles (pop, rock, folk, électro...) est un moment important de la rentrée des étudiants et des habitants de la région.

Du 18 au 20 septembre

En soirée. Pas de réservation. Gratuit.
Atheneum, centre culturel de l'université de Bourgogne, esplanade Érasme.
03 80 39 52 20

MODE

DIJON FASHION DAYS

L'événement permet de présenter au grand public les collections automne-hiver de divers commerçants du centre-ville, portées par des sportifs, influenceurs locaux, prétendants au titre de Miss Bourgogne...

Du 22 au 23 septembre, de 15h à 18h, rue de la liberté

Shop in Dijon
03 80 50 99 90

SCIENCES

NUIT EUROPÉENNE DES CHERCHEURS

Le temps d'une soirée, la Nuit européenne des chercheurs invite le public à partager un moment avec des chercheurs de toutes les disciplines. Sur le campus de Dijon, déambulez au sein d'espaces insolites à la scénographie originale propices aux découvertes et aux discussions chaleureuses.

Vendredi 27 septembre, de 18h à minuit
Campus universitaire de Dijon. Gratuit.
nuitdeschercheurs-france.eu

SOLIDARITÉ

BRADERIE DE RENTRÉE

Pour fêter la rentrée, la bibliothèque du Port du Canal vous propose d'acquérir pour 1 € des livres, des CD, ou des partitions, retirés des collections, pour donner une seconde vie à ces documents adultes et jeunesse qui doivent laisser place aux nouveaux achats.

Opération réservée aux particuliers, dans la limite des stocks disponibles et de 10 documents par personne.
Samedi 28 septembre, de 10h à 17h
Bibliothèque du Port du Canal,
place des Mariniers - 03 80 48 82 30

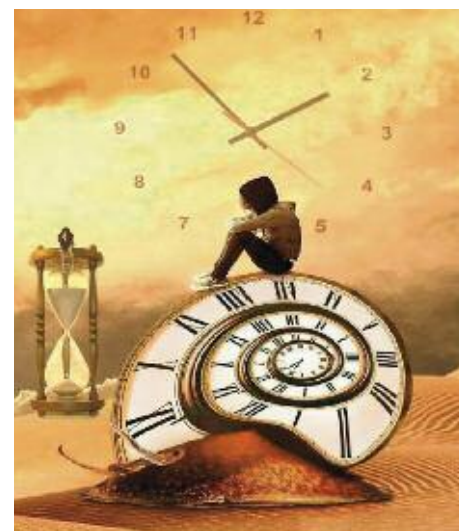
POÉSIE

SAUVER UN ENFANT

Poésies et chansons au profit de la chaîne de l'espoir, avec « les poètes de l'amitié » et la flûtiste Violette Outin, à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance et sur le thème du temps qui passe.

Samedi 7 septembre à 17h

Hôtel de Voguë, 8, rue de la Chouette
Réservation conseillée au 06 12 68 15 07
aeropageblanchard@gmail.com



ARCHIVES MUNICIPALES

TOUT SAVOIR SUR LE PARCHEMIN

Dans le cadre de la manifestation Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté, le service des archives de la ville organise une exposition intitulée « Qu'est-ce qu'un parchemin ? ». Comment élabore-t-on un parchemin ? Qui sont les éleveurs de bétail, les parcheminiers au Moyen-Âge ? Vous le découvrirez grâce aux chartes, registres et partitions musicales exposés.

Jusqu'au 30 septembre
Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
Visites commentées
les lundis 5 août et 2 septembre à 14h30.

RENCONTRE ATOUR DU PARCHEMIN

« De l'animal au parchemin : histoire, environnement, génétique » par Corinne Beck, coprésidente du conseil scientifique du parc naturel régional du Morvan, Éric Bouillot, maître de conférences en nanosciences, Martine Clouzot, professeure en histoire du Moyen Âge à l'université de Bourgogne-Franche-Comté, Éric Lesniewska, professeur en nanosciences. Présentation d'un projet de recherches sur l'analyse des données génétiques et biologiques contenues dans les parchemins, qui permettent de déterminer les espèces animales utilisées et les traitements opérés sur les peaux.

Vendredi 27 septembre à 18h
Archives de la ville, 91, rue de la Liberté.
Renseignement au 03 80 74 53 82 ou archives-municipales@ville-dijon.fr.
Entrée libre et gratuite.

MUSIQUE

TRIBU FESTIVAL : LA 20^e

La 20^e édition du Tribu festival, organisée par l'association Zutique, propose 10 jours de découvertes autour d'univers sonores variés : musiques improvisées, musiques urbaines d'Afrique, musiques traditionnelles, jazz, électro, hip hop. L'ouverture du festival aura lieu à La Vapeur avec Super Parquet et se terminera avec une création associant le guitariste sud-africain Sibusile Xaba et la danseuse dijonnaise Maëlle Desclaux.

Du 27 septembre au 6 octobre

Découvrez toute la programmation et les informations pratiques sur tribufestival.com

MARCHÉS FESTIFS



MARCHÉ NOCTURNE DE PRODUCTEURS ET SOIRÉE FESTIVE

Marché de producteurs locaux en majorité bio : maraîchers, boulanger, herboriste, éleveurs, produits laitiers, apiculteur, confitures, pain, huile, bières, cochon.

Buvette et petite restauration.

Composez votre repas au fil des stands et pique-niquez sur place.

Soirée festive en musique.

Samedi 14 septembre 2019 de 17h à 22h

Centre social Le Tempo,

21, rue Maurice Ravel

Renseignements Amap

Les paniers de la Colombière,

lespaniersdelacolombiere@emailasso.net

LE 100 % LOCAL À L'HONNEUR

Chaque troisième dimanche du mois, d'avril à septembre, de 9 à 14h, Shop In Dijon et l'Union des commerçants Monge Zola présentent une animation sur la place Émile-Zola, en plein centre-ville : le Marché des créateurs 100 %, local avec des stands de créateurs, artistes, artisans...

Dimanche 15 septembre, de 9h à 14h, place Émile-Zola. Gratuit.

BROCANTE DU VIEUX DIJON

Dans le quartier des Antiquaires, organisée par l'Association des commerçants et artisans du quartier Jean-Jacques Rousseau. Manifestation réservée aux exposants professionnels, entrée gratuite pour les visiteurs.

Dimanche 15 septembre, de 7h à 18h30, quartier des Antiquaires.



PATRIMOINE

VISITE DU LYCÉE CARNOT

Dijon, ville d'art et d'histoire vous invite à pousser les portes d'un site ou à la rencontre d'une personnalité pour tout connaître de Dijon. Construit au pied des anciennes fortifications de la ville, par l'architecte dijonnais Chaudouet, le lycée de Dijon, inauguré en 1893, reçoit rapidement le nom de Carnot en hommage au président de la République assassiné en 1894. Poussez la porte de cet établissement présenté en 1911 comme le plus beau et le plus vaste de France.

Samedi 7 septembre à 15h

En partenariat avec l'association des anciens élèves du lycée Carnot de Dijon. Durée : 1h30. Rendez-vous devant le lycée, 16, boulevard Thiers. Gratuit. Réservation : 03 80 48 85 26 ou patrimoine@ville-dijon.fr. Ouverture des réservations le 26 août

ENFANTS

LE VIDE-GRENIER DE LA MINOTERIE

La Minoterie vous invite à la sixième édition de son vide-greniers de rentrée spécial enfants. Le rendez-vous pour vendre et dénicher jeux, jouets, livres et vêtements pour enfants.

Dimanche 8 septembre, de 8h30 à 17h

75 avenue Jean-Jaurès.

Buvette sur place.

Pas de réservation. Gratuit. Exposants : 3 euros/ml sur réservation. 03 80 48 03 22

UNE RENTRÉE SPORTIVE TRÈS ATTENDUE

La nouvelle saison sportive commencera avec la réouverture de la piscine du Carrousel, très attendue par les Dijonnais.

La nouvelle piscine du Carrousel rouvre ses portes samedi 14 septembre après deux années de travaux. L'établissement situé au 2, cours du Parc, offre de superbes espaces aquatiques, forme et bien-être ouverts au public dijonnais tous les jours de la semaine et de l'année. Sur place, les usagers peuvent recharger leur carte d'accès des piscines municipales. La création d'un premier abonnement ou d'une première carte est facturée 5 €. Les enfants de 8 ans et moins doivent être accompagnés par un adulte en tenue de bain. Le port du bonnet est obligatoire, tout comme le slip de bain pour les hommes. Les femmes peuvent porter des maillots de bain une ou deux pièces.



Rens. : www.piscinecarrousel-dijon.com



DÉCOUVERTE DU CYCLISME

Le club phare de la région Bourgogne-Franche-Comté, le Sco Dijon, vous invite à une journée découverte de l'école de cyclisme. Portes ouvertes samedi 7 septembre, Vélodrome de Dijon (Boulevard Paul Doumer), de 9h30 à 18h.
Rens. Rodolphe Kneip au 06 80 59 82 40

S'INITIER AVANT DE S'ENGAGER

Près de quarante disciplines sportives sont proposées dans le cadre de Dijon Sport Découverte, dont le cycle automnal se déroule du 23 septembre au 20 décembre. Les activités de ce dispositif municipal sont ouvertes aux adultes, adolescents et enfants dès l'âge de 2 ans le mercredi, le samedi et le soir après l'école. La découverte de jeux aquatiques à la piscine de Fontaine d'Ouche fait partie des nouveautés pour les plus jeunes. Sur la même thématique, les adolescents se voient proposer la découverte du plongeon et du water-polo. Le perfectionnement des techniques de nage est également au programme. Les inscriptions sont à effectuer sur internet du 10 au 22 septembre.
Rens. : dijon.fr ou 03 80 74 51 51



DANS LES STARTING-BLOCKS

Avec une soixantaine de disciplines proposées dans plus de 300 associations, l'offre sportive est très étoffée à Dijon. Pour s'y retrouver et faire le meilleur choix pour leurs enfants, les parents peuvent consulter le guide de l'Office municipal du sport (OMSD), document actualisé chaque année et disponible à l'accueil des différents sites municipaux. L'OMSD propose également un annuaire sportif sur son site internet, avec un moteur de recherche. À l'heure des inscriptions, la ville de Dijon rappelle son dispositif d'aide au paiement des cotisations sportives pour les jeunes de CP au CM2, avec des réductions pouvant varier de 25 à 100 % selon le niveau des ressources familiales.

Rens. : omsdijon.fr/annuaire et dijon.fr

POUR LE GROUPE SOCIALISTE, RADICAL DE GAUCHE, CITOYEN ET APPARENTÉS

Agir avec nos moyens et nos compétences pour permettre la réussite éducative de tous est pour nous une priorité. Chaque année 65M€ sont ainsi consacrés à l'éducation, soit un quart du budget de la ville. Afin que la rentrée scolaire s'effectue dans les meilleures conditions pour les 10 300 élèves dijonnais, cet été, comme tous les ans, de nombreuses écoles ont bénéficié de travaux. Amélioration énergétique, installation de nouveaux équipements, peintures, etc. : depuis 2014 nous avons investi 10M€ dans la rénovation des groupes et des restaurants scolaires. La réforme des rythmes scolaires de 2013 a en effet permis une meilleure adaptation aux rythmes d'apprentissage des enfants. Dans l'intérêt des enfants, nous avons choisi de maintenir la semaine de 4,5 jours. Ce choix s'accompagne d'une politique ambitieuse en matière d'accueil périscolaire, de 7h le matin à 19h le soir après la classe. Dijon est l'une des rares villes de France à assurer un accueil d'une telle amplitude. Nous maintenons également la gratuité du Temps d'Accueil Périscolaire (TAP) pendant lequel près de 4 500 enfants participent à des projets fédérateurs, s'initient à différents sports et différentes formes de culture. Nous concevons aussi le

temps de la restauration comme un moment privilégié d'éducation au goût et à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Pour favoriser l'accès de la restauration scolaire à tous les élèves, nous avons mis en place une tarification sociale qui permet l'inscription à la cantine de chaque enfant, quels que soient les moyens des parents. Chaque midi, 6 400 repas de qualité sont servis. Les menus comportent aujourd'hui 35% de produits bio tandis que la loi Alimentation exigeait 20% à l'horizon 2022. Enfin, Dijon est une ville où il fait bon étudier. Grâce à une riche offre de formation, Dijon compte plus de 35 000 étudiants. Afin de leur garantir les meilleures conditions de vie possible, nous les accompagnons sur les chemins de l'émancipation et de la réussite avec la « carte culture » qui leur permet accès facilité à la culture, avec les bourses municipales que nous attribuons chaque année aux étudiants boursiers ou encore à travers le tarif solidaire pour les transports en commun dont bénéficient tous les étudiants boursiers dès cette rentrée. Élèves, étudiants, parents, enseignants, personnel municipal, nous souhaitons à chacune et à chacun une bonne rentrée 2019 et tous nos vœux de réussite pour l'année à venir.

Nathalie Koenders, première adjointe au maire de Dijon, présidente du groupe SRC et apparentés
François Rebsamen, Georges Maglica, Colette Popard, Pierre Pribetich, Françoise Tenenbaum, Anne Dillenseger, Nuray Akpınar-Istiqam, Jean-Patrick Masson, Lê-Chinh Avena, Sladana Zivkovic, Joël Mekhantar, Jean-Yves Pian, Lydie Pfander-Meny, Hélène Roy, Dominique Martin-Gendre, Christophe Berthier, Mohamed Bekhtaoui, Denis Hameau, Badiaâ Maslouhi, Claire Tomaselli, Océane Charret-Godard, Christine Martin, Hamid el Hassouni, Lionel Bard, Benoît Bordat, Aline Ferrière, Hyacinthe Diouf, Delphine Blaya, Jehan-Philippe Contesse.
Groupe socialiste, radical de gauche, citoyen et apparentés
8, rue de la Chouette, 21000 Dijon
03 80 36 41 77
groupemajcm@orange.fr

POUR LE GROUPE DES ÉLUS EELV

Si les orientations de l'Union Européenne portée par la nouvelle présidente de la Commission ne répondent pas à l'urgence climatique, les écologistes avec leur rôle pivot au sein du Parlement, comptent bien influencer sur les prochaines directives. Les textes obligent la présidence et la commission de l'Union Européenne à tenir compte du résultat des élections. L'influence des eurodéputés écologistes portera sur les exigences du « vote climatique » du 26 mai : sauver le climat, justice sociale, démocratie et défense des libertés fondamentales. Le chemin ne sera pas simple avec une commission majoritairement productiviste. Néanmoins, les leviers pour sauver le climat sont nombreux. Les communes, les intercommunalités et les régions sont des échelons

pertinents. L'espoir de la transition écologique implique la prise en compte de la spécificité propre à chaque territoire. Articulés entre eux, ces espaces de proximité sont une des clés pour une écologie des solutions et vivre mieux. Notre action à Dijon le démontre : baisse du prix de l'eau, piétonnisation et valorisation des transports en commun et des mobilités actives, nature en ville, plus de bio dans les cantines à coût égal pour les familles... Cette dynamique doit s'accélérer. La coopération des territoires est un des leviers pour des politiques d'adaptation au changement climatique efficaces. Ainsi, l'implication écologiste du local au global permettra à toutes et tous de bien vivre dans un environnement préservé.

Patrice Château, Christine Durnerin, Catherine Hervieu, Stéphanie Modde, Frédéric Faverjon, Sandrine Hily
Groupe des élus EELV de la municipalité de Dijon
14, avenue Jean-Jaurès, 21000 Dijon
Tél : 09 61 68 76 95
groupe-ecologie-verts@wanadoo.fr
<http://21.eelv.fr/>

POUR LE GROUPE DES ÉLUS CENTRISTES ET DÉMOCRATES DE DIJON, GROUPE DIJON MODEM

La loi du 22.01.2018 de programmation des finances publiques 2018-2022 vise à réduire la dépense publique locale de 13 milliards d'euros et prévoit un mécanisme de contractualisation entre l'État et les grandes collectivités. Dans ce cadre contractuel, l'objectif est fixé à 1,2% d'augmentation des dépenses réelles de fonctionnement. Cette loi est essentielle pour freiner l'explosion de la dette de certaines collectivités. La ville de Dijon a signé cette contractualisation et tant mieux car notre groupe d'élus centristes est très attaché au désendettement

et à la bonne gestion des finances publiques. Dijon n'a pas eu peur de signer car la gestion saine et rigoureuse de notre ville nous a permis de tenir nos engagements. En 2018, 36 millions d'euros d'équipements ont été réalisés sans recours à l'emprunt. Les taux d'imposition ont été gelés en 2017, en 2018 et en 2019. Notre désendettement est exceptionnel depuis 2008: -35% en 10 ans ! Et concernant la gestion de la Métropole, depuis 2013, on enregistre une baisse de la dette de -75 millions d'euros !

François Deselle
Groupe des élus centristes et démocrates de Dijon, groupe Dijon Modem
78, rue Devosge, 21000 Dijon
03 80 23 38 14
groupe-modem@orange.fr

POUR LE GROUPE DIJON ENSEMBLE

Comme chaque année, le mois de septembre est marqué par la rentrée scolaire. Parce que le bien-être des enfants est un sujet d'intérêt général, nous votons toujours pour les travaux de rénovation de nos écoles. En 2018, ils se sont élevés à 3,48 millions d'euros. Dans l'intérêt des élèves, nous formulons aussi des propositions, qui doivent enfin être mises en œuvre. Ainsi, nous plaçons depuis plusieurs années pour un retour à la semaine de 4 jours. Celui-ci a été rendu possible par le Ministre de l'Éducation Nationale Jean-Michel Blanquer. Bon nombre de communes ont fait le choix de revenir à ce système, y compris dans la Métropole (Chenôve, Saint-Apollinaire, Talant, Longvic, etc...). Dijon est de plus en plus isolée, alors même qu'une très grande majorité des parents demande ce retour aux 4 jours.

Un rythme scolaire de 4 jours permet aux enfants de se reposer le mercredi matin, facilite l'organisation des familles, favorise les activités sportives et culturelles. Le début de l'été a aussi mis en évidence la nécessité d'adapter nos écoles aux canicules de plus en plus fréquentes et intenses. Nous souhaitons qu'il y ait désormais au moins un ventilateur par classe et une salle commune climatisée par école. Nous proposons de végétaliser les cours de récréation, pour qu'elles deviennent des îlots de fraîcheur dans nos quartiers. Enfin, il faut continuer à mieux protéger les abords de nos écoles. A cet égard, nous soulignons le travail des agents « Sécur'école ». Nous demandons que ce dispositif soit étendu aux écoles privées qui le souhaitent. Bonne rentrée à tous !

Laurent Bourguignat
Virginie Voisin-Vairelles
Groupe Dijon l'alternative
contact@bourguignat.fr
www.dijonensemble.fr

POUR LE GROUPE AGIR POUR DIJON

La mobilité est au cœur des préoccupations des Dijonnais, elle est pourtant source d'insatisfactions croissantes. Il est urgent de réconcilier tous les modes de déplacements et de répondre aux besoins de chacun. Des quartiers entiers sont moins bien desservis qu'avant, tandis que l'accès au centre-ville est devenu une épreuve pour des personnes âgées ou à mobilité réduite. Pourquoi pas des circuits de transport à la demande dans les quartiers excentrés et une navette électrique rue de la Liberté ? De nombreux piétons ne se sentent plus en sécurité sur les trottoirs, car le partage de l'espace avec les cyclistes voire les trottinettes est trop souvent confus. Il leur paraît souhaitable d'améliorer l'état des trottoirs, dans un souci d'accessibilité pour tous, et de mieux matérialiser les zones réservées aux vélos. Quant à la voiture, qui reste le principal mode de déplacement, elle est la cible d'une politique coercitive et contre-productive. Rien n'est fait pour résorber les bouchons, à la fois en ville et sur la rocade ou la LINO, avec un impact négatif sur la pollution.

Des améliorations du plan de circulation sont possibles. Nous avons proposé par exemple que les véhicules roulant boulevard Garibaldi, en provenance de la place de la République et en direction de l'avenue du Drapeau, puissent passer tout droit devant la caserne Vaillant, sans avoir à traverser à deux reprises les voies du tramway. Il serait intéressant également d'instaurer des zones de rencontre (vitesse limitée à 20 km/h et priorité piétons) et d'étendre les zones 30 km/h. La politique du stationnement ne peut être uniquement répressive. Le nombre de procès-verbaux a augmenté de pratiquement 200 % à Dijon entre 2017 et 2018, ce qui nous vaut le record de France. Les recettes de stationnement payant ont été multipliées par deux, sous l'effet d'une politique du chiffre. Le souci d'éviter les « voitures ventouses » est légitime, mais ne doit pas servir de prétexte. Pourquoi refuser la mise en place d'arrêts minutes devant les commerces de proximité, partout où cela est possible, ou encore la gratuité de la première demi-heure, voire de la première heure de stationnement ?

Emmanuel Bichot, président, Bernard Bonoron,
Stéphane Chevalier, Marie-Claude Mille, Chantal Outhier
Groupe municipal d'opposition Agir pour Dijon
43, rue Parmentier, 21000 Dijon
03 80 46 55 86
agirpourdijon@gmail.com

POUR LE GROUPE DIJON BLEU MARINE

Il faudrait se réapproprié l'espace public pour ne plus subir les décisions des aménageurs urbains et lutter contre la bétonisation à outrance. En France, ce sont 25 m²/seconde qui sont noyés sous le béton au détriment par la même occasion des terres agricoles ! Le permis de végétaliser, c'est bien. Ne pas attendre d'étouffer sous le béton : c'est mieux !

Lutter contre le tout béton et la vision minérale qu'a Monsieur REBSAMEN à l'égard de Dijon. On ne va pas attendre les bras croisés à attendre que les choses changent. On peut, avec très peu de moyens, occuper ces espaces et recréer aussi du lien social en ville. Nous devons radicalement changer pour construire un avenir meilleur aux habitants de notre chère ville.

Frédéric Desaubiaux
Groupe Dijon Bleu marine



Ministère
Culture

ministère
60
ans
1959-2019

LE MINISTÈRE
DE LA CULTURE
VOUS INVITE AUX

DIJON

21-22
septembre
2019


Journées Européennes du Patrimoine

JOURNEESDUPATRIMOINE.FR

#JOURNEESDUPATRIMOINE

Arts et Divertissements



 musées
et patrimoine



dijon.fr



14 et 15 septembre 2019

PISCINE
DU CARROUSEL
DIJON MÉTROPOLE



(RÉ)OUVERTURE

ENTRÉE LIBRE

Démonstrations, jeux, animations musicales...

Samedi 14 septembre de 17h à minuit • Dimanche 15 septembre de 10h à 19h



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

